



RAPPORT FINANCIER 2026
Exercice 2025



VOTRE PARTENAIRE POUR UNE INDUSTRIE PLUS PERFORMANTE ET VERTUEUSE.

Fives accompagne les plus grands industriels mondiaux dans des secteurs tels que l'intralogistique, les métaux (acier, aluminium), le ciment et les minéraux, l'énergie (nucléaire, combustion), l'aéronautique, la défense et l'automobile.

L'engagement de Fives auprès de ses clients s'inscrit dans la durée, en associant :

- la conception et la fourniture d'installations - machines, équipements de procédé et lignes de production - et l'accompagnement jusqu'à leur montée en cadence ;
- une offre complète de services couvrant tout le cycle de vie des installations, afin d'en optimiser l'usage et de répondre en continu aux priorités de pilotage des usines.

Cette relation de long terme repose sur une connaissance fine des spécificités locales et sur l'expertise de plus de 8500 collaborateurs implantés dans 25 pays.

LE SOMMAIRE

PARTIE I RAPPORT DE GESTION	7
PARTIE II INDICATEURS EXTRA -FINANCIERS	12
PARTIE III GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	19
PARTIE IV RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES	24
PARTIE V COMPTES CONSOLIDÉS	27
PARTIE VI RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	66
PARTIE VII TEXTE DES RÉSOLUTIONS	69

CHIFFRES CLÉS

PLUS DE

200 ANS

D'HISTOIRE

Des collaborateurs de
88 nationalités
 différentes

2 040 M€

D'ENREGISTREMENTS DE COMMANDES

PLUS DE

8 500

COLLABORATEURS

2 143 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2 869

BREVETS EN VIGUEUR
DANS 782 FAMILLES

2 010 M€

DE CARNET DE COMMANDES

66

NOUVEAUX BREVETS DÉPOSÉS EN 2025

Plus de **100**
 implantations
 dans près de 25 pays

38 centres
 de recherche et d'essais

41 M€
 de dépenses R&D

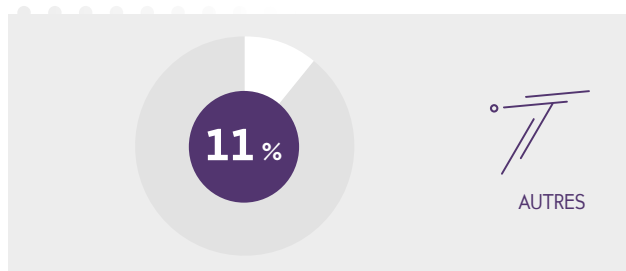
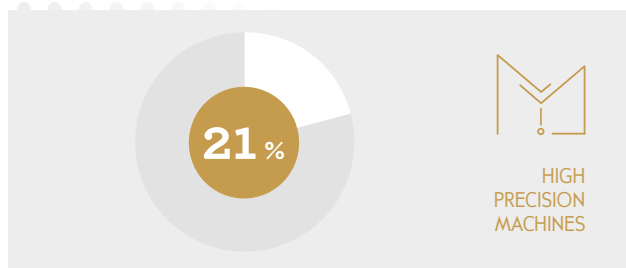
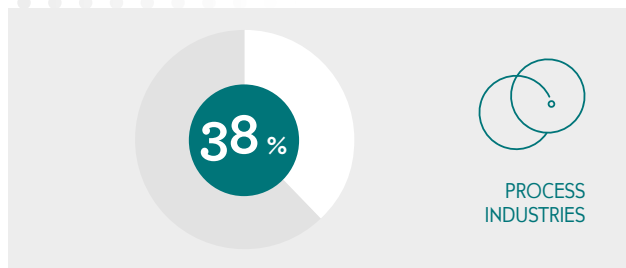
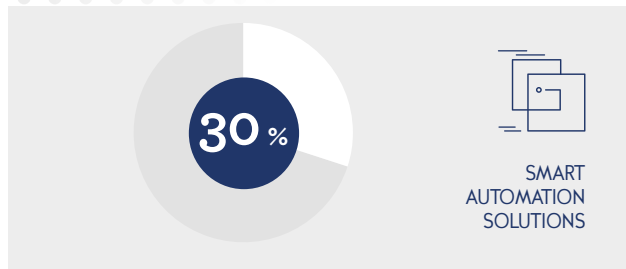
860 M€

DE FONDS PROPRES

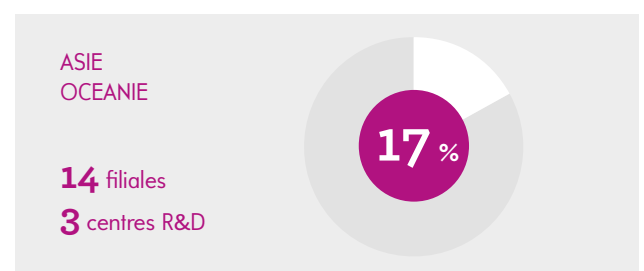
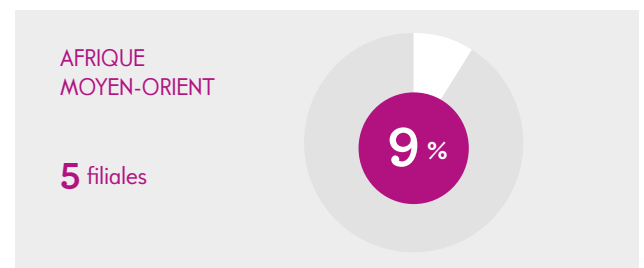
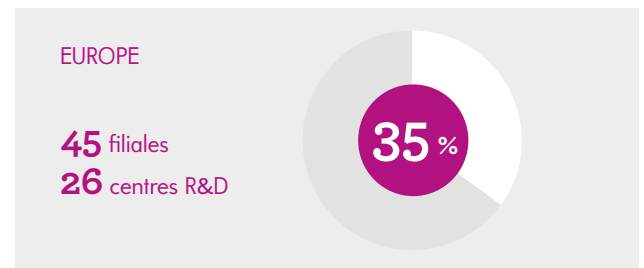
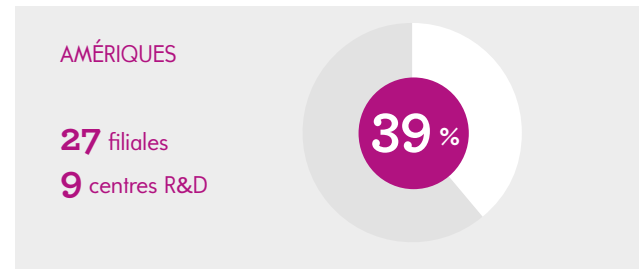
270 M€

DE TRÉSORERIE

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR ACTIVITÉ



ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE





I

RAPPORT
DE
GESTION

RAPPORT DE GESTION

À l'Associé unique délibérant en date du 8 avril 2026

1. Activité du Groupe Fives en 2025

1.1. Acquisition / Cession de l'exercice

Le 7 juillet 2025, le Groupe a cédé à Alfa Laval, pour un montant de 829M€, la Business Unit Cryogénie, incluant les sociétés Fives Cryo SAS (France), Fives RE Golbey (France), Fives Cryomec AG (Suisse), Fives Cryo Inc (États-Unis) et Fives Cryo Suzhou Co Ltd (Chine). Au sein de l'activité Process Industries, sur le segment de l'énergie, cette Business Unit réalisait en 2024 un chiffre d'affaires autour de 200M€ et employait environ 750 personnes.

Le 16 septembre 2025, le Groupe a acquis en Italie la société Pietro Carnaghi Spa (laquelle détient à 100% trois Filiales en Allemagne, en Chine et aux États-Unis) pour un montant de 65M€. Acteur de référence dans la conception et la fourniture de tours verticaux pour l'usinage de pièces rotatives de grande dimension, la société, qui rejoint l'activité High Precision Machines, emploie environ 240 personnes et a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de l'ordre de 95M€ auprès de grands donneurs d'ordre des secteurs de l'aéronautique, de la défense, de l'industrie navale et de l'énergie (éolienne et nucléaire).

1.2. Environnement économique et commercial

Après une succession de chocs prolongés et inédits, l'économie mondiale semblait avoir retrouvé, début 2025, une certaine stabilité. Les premiers mois de l'année confirmaient ainsi les perspectives favorables sur les segments d'activité du Groupe : annonce de nouveaux investissements aux États-Unis dans les secteurs de l'aéronautique, de l'industrie générale, de l'acier et de l'intralogistique ; accélération de l'instruction des projets en Inde et au Moyen-Orient dans le domaine de l'aluminium ; ambitions affichées dans les budgets de défense en Europe et sur le nucléaire en France.

La politique menée par le Président Donald Trump, qui suscitait déjà certaines interrogations depuis fin 2024, a toutefois brutalement fait basculer le monde dans une nouvelle ère d'incertitudes avec l'introduction de nouvelles mesures tarifaires début avril. Sur fond d'aggravation des tensions commerciales et d'ajustements sur les marchés financiers, l'imprévisibilité des annonces et la perte de confiance qui en a découlé ont ralenti les processus de décision des grands industriels, tout en fragilisant encore plus les secteurs d'activité déjà à la peine, comme celui de l'automobile, et les zones géographiques les moins dynamiques, au premier rang desquelles l'Europe.

Après quelques mois d'hésitation, l'économie mondiale, remarquable de résilience, est malgré tout parvenue à s'adapter à la transformation du paysage et à une volatilité encore accrue, aidée, il est vrai, par des conditions financières généralement accommodantes. La croissance mondiale s'est ainsi finalement établie, selon le FMI, à 3,3%, en ligne avec les prévisions du début d'année.

Dans ce contexte, les enregistrements du Groupe se sont élevés, en 2025, à 2 040M€. Hors Business Unit Cryogénie (dont la contribution jusqu'à la date de cession a été de 69M€) et sous-Groupe Pietro Carnaghi (qui a contribué à hauteur de 39M€ depuis son acquisition), ils s'affichent à 1 932M€, en hausse de 35M€ par rapport à 2024 (1 897M€), malgré un effet de change défavorable de 46M€.

	2024	2025
Total Groupe	2 101	2 040
BU Cryo	204	69
Pietro Carnaghi (PC)		39
Total - Excl Cryo & PC	1 897	1 932

Les États-Unis restent, plus que jamais, la première géographie du Groupe sur la majorité des segments, la pénurie de main-d'œuvre constituant le principal facteur limitant à l'accélération des investissements, comme l'ont expérimenté en 2025 les acteurs de l'intralogistique.

En Asie, l'Inde, où l'activité industrielle est soutenue par une forte demande intérieure et le besoin de développer ses infrastructures, affiche pour sa part une très forte progression, tandis que la Chine se maintient, avec en toile de fond les ambitions de décarbonation annoncées par le gouvernement, qui soutiennent les investissements dans l'automobile (véhicules électriques) et les processus de transformation de l'énergie (par exemple acier au silicium à grains orientés). L'économie japonaise est en revanche au plus mal, affectée par une perte de confiance inédite reflétée dans la chute historique du yen, et par une concurrence chinoise désormais réelle sur des segments de marché jusqu'ici protégés (intralogistique, automobile).

L'Europe, enfermée entre les tarifs américains et l'afflux des productions chinoises, est par ailleurs confrontée à la vulnérabilité de ses finances publiques, qui remet en cause les projets liés à la décarbonation dans les industries de process et freine les ambitions annoncées dans les domaines de l'aéronautique et de la défense. Elle progresse toutefois en 2025 grâce à quelques succès commerciaux dans l'intralogistique (postes nationales et entrepôts automatisés), ainsi qu'à une première commande significative dans le cadre du programme nucléaire EPR2 en France.

Enfin, le Moyen-Orient, porté par l'ambition de monter dans la chaîne de valeur, reste une géographie clé pour le Groupe, malgré un ralentissement en 2025.

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (hors Business Unit Cryogénie)

En millions d'€	2024	2025
Amériques	816,9	759,3
<i>Dont États-Unis</i>	626,8	633,9
Asie et Océanie	287,2	340,1
Europe	579,9	692,5
Moyen-Orient et Afrique	212,6	179,5
Total	1 896,6	1 971,4
Dont économies matures	72%	74%
Dont pays émergents	28%	26%
<i>Dont Chine</i>	8%	9%
<i>Dont Autres</i>	20%	17%

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR ACTIVITÉ

En millions d'€	2024	2025
Smart Automation Solutions	584,3	583,0
High Precision Machines	336,3	406,0
<i>Dont Pietro Carnaghi</i>		39,0
Process Industries	1 008,5	824,6
<i>Dont Cryogénie</i>	203,9	68,9
Activités transverses et autres activités	171,5	226,7
Total	2 100,6	2 040,3

Smart Automation Solutions

Les enregistrements de commandes de l'exercice 2025 s'élèvent à 583 M€ (dont un effet de change défavorable de 12 M€) et sont stables par rapport à 2024 (584 M€).

Sur le segment de l'intralogistique, qui représente près de 75 % de l'activité de la Division, la croissance attendue sur le marché américain ne s'est pas matérialisée. Plusieurs grands clients des secteurs du e-commerce et de la messagerie express ont en effet été contraints de décaler une partie des investissements prévus, du fait d'une incapacité à mobiliser des ressources suffisantes en interne pour tenir les cadences de déploiement de nouvelles capacités initialement envisagées. En Europe, où ces acteurs disposent en revanche d'un réseau de centres de tri mature, l'activité commerciale a été soutenue par les programmes de modernisation menés par les postes nationales, la hausse des projets dans le domaine de la distribution et de l'agroalimentaire (entrepôts automatisés) et les activités de services. Enfin, les enregistrements restent historiquement bas au Japon, sous l'effet de la baisse des volumes et alors que les installations commandées lors de la vague d'investissements post-Covid se mettent en service progressivement.

Sur le segment de l'automatisation industrielle, le marché se stabilise également. Depuis le coup d'arrêt porté en 2024 aux projets liés au véhicule électrique (hors constructeurs chinois qui continuent d'investir), l'activité commerciale se concentre, d'une part, sur des investissements plus traditionnels dans les lignes automobiles aux États-Unis, et, d'autre part, sur des opportunités croissantes dans l'aéronautique et l'industrie générale en Europe.

High Precision Machines

Les enregistrements de commandes de l'exercice 2025 s'établissent à 406 M€ (incluant un effet de change défavorable de 14 M€), dont 39 M€

chez Pietro Carnaghi. Hors Pietro Carnaghi, ils s'affichent à 367 M€, en progression de près de 10 % par rapport à 2024 (336 M€).

Cette croissance est portée par la hausse des investissements aux États-Unis dans la défense, l'aéronautique (en particulier commandes de services pour moderniser une base installée dans laquelle l'investissement a été contraint depuis 2019) et l'industrie générale (notamment datacenters). En Europe en revanche, les niveaux d'enregistrements dans ces secteurs restent comparables à 2024 : les différentes annonces (sur les questions de souveraineté notamment) ne se sont pas encore traduites par des opportunités commerciales concrètes majeures.

Enfin, sur le segment de l'automobile, qui représente environ 20 % de l'activité de la Division, le marché est, comme en 2024, resté atone dans toutes les géographies, à l'exception des États-Unis où les constructeurs et leurs sous-traitants ont poursuivi leurs programmes d'investissements.

Process Industries

Les enregistrements de l'exercice 2025 s'élèvent à 825 M€ (incluant un effet de change défavorable de 19 M€), dont 69 M€ dans la Business Unit Cryogénie. Hors Cryogénie, ils s'établissent à 756 M€, en baisse de 49 M€ par rapport à 2024 (805 M€).

Cette baisse provient principalement du segment du ciment, sur lequel les enjeux de décarbonation ont été relégués au second plan en Europe (pour des raisons budgétaires) et aux États-Unis (pour des raisons politiques), et du segment de l'énergie, où les décisions d'investissements dans les secteurs du pétrole et du gaz ont été affectées par la baisse des cours tout au long de l'année.

L'activité commerciale est en revanche toujours soutenue sur le segment de l'acier. Aux États-Unis, l'annonce des droits de douane favorise les décisions de rapatriement de capacités depuis le Mexique ou la Corée et suscite l'intérêt des sidérurgistes exploitant des mini-acières via le procédé du four à arc électrique, déjà très rentables. En Chine, malgré des surcapacités générales, le marché des tôles galvanisées haut de gamme à destination de l'automobile reste bien orienté et a vu plusieurs nouveaux projets se concrétiser.

Enfin, sur le segment de l'aluminium, la croissance de la demande mondiale et le maintien du LME à des niveaux historiquement élevés continuent de soutenir les investissements, qu'ils soient capacitaires (en particulier en Inde ou au Moyen-Orient) ou de modernisation (favorisant les activités de service dans toutes les géographies).

Autres activités

Les enregistrements de commandes de l'exercice 2025 s'affichent à 227 M€. Ils progressent de 55 M€ par rapport à 2024 (172 M€), principalement du fait de l'obtention d'une première commande significative pour le programme EPR2 en France sur le segment du nucléaire. L'activité de maintenance industrielle reste pour sa part bien orientée dans la logistique, l'aéronautique et la défense.

2. Performance financière

2.1. Principes comptables et éléments de comparabilité

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en normes IFRS.

La Business Unit Cryogénie, cédée en juillet 2025, est consolidée sur un semestre en 2025. Elle contribue au chiffre d'affaires et à l'EBITDA du Groupe à hauteur de 99M€ et 24M€ respectivement.

L'opération de cession a par ailleurs dégagé un produit net de 663M€, comptabilisé dans le résultat opérationnel sur la ligne «Résultat de cessions et frais d'acquisition».

Le sous-groupe Pietro Carnaghi, acquis en septembre 2025, est consolidé sur un trimestre en 2025. Il contribue au chiffre d'affaires et à l'EBITDA du Groupe à hauteur de 27M€ et 3M€ respectivement.

L'allocation comptable du prix d'acquisition a par ailleurs conduit à la reconnaissance d'un badwill de 8M€, comptabilisé dans le résultat opérationnel courant sur la ligne «Autres produits et charges opérationnels».

La société AddUp, mise en équivalence jusqu'à la fin du troisième trimestre 2024, est depuis consolidée par intégration globale. Elle contribue au chiffre d'affaires et à l'EBITDA du Groupe à hauteur de 7M€ et -3M€ respectivement en 2025, et de 1M€ et -3M€ respectivement en 2024.

Pour mémoire, un badwill de 6M€ avait été reconnu en 2024 lors de la prise de contrôle à 100 % par le Groupe Fives.

Compte tenu de la forte dépréciation par rapport à l'euro de l'ensemble des autres devises fonctionnelles du Groupe, l'effet de change est défavorable de 49M€ sur le chiffre d'affaires et de 3M€ sur l'EBITDA.

Les analyses à périmètre et change constants présentées ci-après s'entendent hors Business Unit Cryogénie, sous-groupe Pietro Carnaghi et AddUp, et aux parités de change de 2024.

2.2. Résultats du Groupe en 2025

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires prévu de l'exercice 2025 s'établit à 2143M€, en baisse de 138M€ par rapport à 2024 (2281M€).

À périmètre et change constants, il s'affiche à 2059M€, stable par rapport à 2024 (2063M€).

Marge brute

La marge brute de l'exercice 2025 s'établit à 407M€ et représente 19% du chiffre d'affaires.

À périmètre et change constants, elle s'établit à 374M€, soit 18,2% du chiffre d'affaires, en retrait de 1,1 point par rapport à 2024. Cette baisse provient:

- de la hausse des frais fixes de production, que la stabilité des volumes n'a pas permis d'absorber. Des actions ont été initiées afin de réduire ces coûts dès 2026 ;
- d'érosions de marges à terminaison sur certaines affaires d'ensemble, pour lesquelles la réception est attendue en 2026.

SYNTHÈSE DES CHIFFRES CONSOLIDÉS

En millions d'€	2024	2025
Chiffre d'affaires	2 280,9	2 142,6
Marge brute	469,5	406,8
Frais généraux (dont R&D)	-352,3	-349,6
Autres produits et charges opérationnels	7,4	3,3
Participation et intéressement	-6,6	-5,8
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	-3,6	-3,0
Résultat opérationnel courant (EBIT)	114,4	51,7
EBITDA	168,4	105,3
Coûts de restructuration	0,2	-8,6
Résultat de cessions et frais d'acquisition	-1,7	660,4
Pertes de valeur	-0,6	-139,4
Résultat opérationnel	112,3	564,1
Résultat financier	-22,4	-38,4
Charge d'impôt	-44,7	-49,6
Quote-part de résultat des sociétés MEE	-6,7	0,4
Résultat net de l'ensemble consolidé	38,5	476,5
Résultat net (part du Groupe)	38,2	476,5

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

En millions d'€	2024	2025
Smart Automation Solutions	659,0	717,9
High Precision Machines	321,9	341,6
<i>Dont Pietro Carnaghi</i>		27,4
Process Industries	1 132,7	910,5
<i>Dont Cryogénie</i>	216,2	98,7
Transversal Activities	167,3	172,6
Total	2 280,9	2 142,6

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (hors Business Unit Cryogénie)

En millions d'€	2024	2025
Amériques	875,6	793,5
Asie et Océanie	320,1	421,4
Europe	647,8	629,5
Moyen-Orient et Afrique	221,2	199,5
Total	2 064,7	2 043,9
Dont économies matures	70%	72%
Dont pays émergents	30%	28%
<i>Dont Chine</i>	6%	11%
<i>Dont Autres</i>	24%	19%

Frais généraux (dont R&D)

Les frais généraux s'élèvent à 350 M€ en 2025 et sont stables par rapport à 2024 (352 M€).

À périmètre et change constants, ils s'établissent à 334 M€, en hausse de 7 M€ (+ 2%) par rapport à 2024, sous l'effet des augmentations annuelles (3% en moyenne sur les différentes géographies du Groupe). Les dépenses de fonctionnement ont pour leur part été maîtrisées et sont stables par rapport à l'exercice précédent.

Autres produits et charges opérationnels

Ils constituent en 2025 un produit net de 3 M€, à comparer à un produit net de 7 M€ en 2024, incluant notamment les badwills comptabilisés respectivement sur Pietro Carnaghi et sur AddUp.

À périmètre et change constants, ils baissent de 4 M€, sous l'effet de surcoûts juridiques et réglementaires non récurrents.

Participation et intéressement

Ils constituent en 2025 une charge de 6 M€, et restent stables par rapport à 2024 (5 M€) à périmètre et change constants.

EBITDA

L'EBITDA de l'exercice 2025 s'établit à 105 M€, à près de 5% du chiffre d'affaires.

À périmètre et change constants, il s'affiche à 77 M€, en baisse de 34 M€ par rapport à 2024 (111 M€), sous l'effet du taux de marge (23 M€), de la hausse des frais généraux (7 M€) et des autres produits et charges opérationnels (4 M€).

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de l'exercice 2025 s'établit à 52 M€.

À périmètre et change constants, il s'affiche à 28 M€, en baisse de 35 M€ par rapport à 2024 (63 M€).

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration s'élèvent à 9 M€ en 2025. Ils sont principalement relatifs à des plans de départ engagés dans des sociétés des Divisions Smart Automation Solutions et High Precision Machines exposées au segment de l'automobile en France, au Royaume-Uni et dans une moindre mesure, au Mexique. Ils incluent également des coûts liés à la réorganisation des organes de direction consécutive à la cession de la Business Unit Cryogénie.

Pour mémoire, aucune restructuration n'avait été engagée en 2024.

Résultat de cessions et frais d'acquisition

Le résultat de cessions s'affiche à 663 M€ en 2025 et correspond au produit net reconnu sur la cession de la Business Unit Cryogénie. Les frais d'acquisition s'élèvent à 2 M€ et sont relatifs à l'acquisition du sous-Groupe Pietro Carnaghi.

Pertes de valeur

Les tests de valeur réalisés sur les actifs incorporels ont conduit à comptabiliser 139 M€ de pertes de valeur, principalement dans les Divisions High Precision Machines et Smart Automation Solutions. En particulier, un impairment de 112 M€ a été comptabilisé sur le goodwill de la Division High Precision Machines, reflétant la dégradation des perspectives de marché du secteur de l'automobile.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 564 M€ en 2025, en hausse de 452 M€ par rapport à 2024 (112 M€) sous l'effet de la plus-value de cession de

la Business Unit Cryogénie, malgré la baisse du résultat opérationnel courant et les pertes de valeur.

Résultat financier

Le résultat financier s'affiche en perte de 38 M€ en 2025, à comparer à une perte de 22 M€ en 2024.

- Le coût de l'endettement financier net s'élève en 2025 à 17 M€, en amélioration de 9 M€ par rapport à 2024 (26 M€) sous l'effet de la baisse de la dette brute et d'un recours moindre aux facilités court terme au cours de l'année.
- Les autres éléments financiers s'établissent en perte de 21 M€ en 2025, à comparer à un produit de 4 M€ en 2024. Cette baisse provient du résultat de change (- 20 M€ par rapport à 2024), constaté notamment sur la quote-part non couverte des prêts intra-groupe en devises à maturité longue. Une perte de change (pour partie latente) a été comptabilisée en 2025, notamment sous l'effet de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro, alors qu'un gain de change avait été enregistré en 2024 du fait de l'appréciation du dollar.

Charge d'impôt

La charge d'impôt de l'exercice 2025 s'affiche à 50 M€, en hausse de 5 M€ par rapport à 2024 (45 M€) malgré la baisse du résultat opérationnel courant, du fait de l'impôt sur la plus-value de cession de la Business Unit Cryogénie. Cet impôt concerne la France (sur la quote-part de frais et charges taxable de 12%) et la Chine.

Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

Ce poste n'est pas matériel en 2025. Il était par le passé majoritairement constitué de la quote-part de résultat net d'AddUp lorsque cette société était détenue en joint-venture avec Michelin (charge de 6 M€ en 2024), ce qui n'est plus le cas depuis octobre 2024 et la prise de contrôle à 100% par Fives.

Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit en 2025 à 477 M€, en très forte progression (+ 438 M€) par rapport à 2024 (39 M€).

3. Perspectives du Groupe Fives en 2026

Le carnet de clôture de l'année 2025 s'établit à 2 010 M€, en baisse de 74 M€ par rapport au carnet de clôture de 2024 excluant la Business Unit Cryogénie (2 084 M€).

Aux parités de change de clôture de l'exercice 2024, il aurait cependant été supérieur de 114 M€, et se serait donc affiché en progression (+ 40 M€) en 2025. Bien qu'en baisse en valeur du fait du change, ce carnet apporte donc pour 2026 un niveau de charge plus élevé qu'en 2025 dans la majorité des Filiales du Groupe.

CARNET DE COMMANDES PAR ACTIVITÉ (hors Business Unit Cryogénie)

En millions d'€	31.12.24	31.12.25
Smart Automation Solutions	748,1	566,7
High Precision Machines	299,1	447,0
Process Industries	835,9	740,7
Activités transverses et autres activités	200,2	255,6
Total	2 083,3	2 010,0

CARNET DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'€	31.12.24	31.12.25
Amériques	775,4	698,1
Asie et Océanie	495,3	390,0
Europe	601,7	735,8
Moyen-Orient et Afrique	210,9	186,2
Total	2 083,3	2 010,0
Dont économies matures	72%	74%
Dont pays émergents	28%	26%
Dont Chine	11%	6%
Dont Autres	17%	20%

Les perspectives commerciales pour 2026 apparaissent également très bien orientées.

Malgré l'incertitude persistante créée à l'échelle mondiale par la politique menée par le Président américain Donald Trump, celle-ci se traduit, sur le sol américain, par des perspectives favorables pour les activités du Groupe: dans les industries de process (où des projets d'ampleur émergent face à la problématique des droits de douane et du "make in America"), dans l'intralogistique (où la baisse de l'immigration accélère la nécessité d'automatiser), et dans la machine-outil (au travers notamment d'investissements dans les secteurs de l'aéronautique et de la défense qui restent stratégiques).

Le contexte géopolitique mondial conduit par ailleurs l'Europe à remettre au premier plan les enjeux de souveraineté, ce qui devrait se traduire par des opportunités croissantes dans l'aéronautique et la défense.

Enfin, le Groupe se renforce en Inde, où les perspectives de croissance dans les industries de process sont prometteuses.

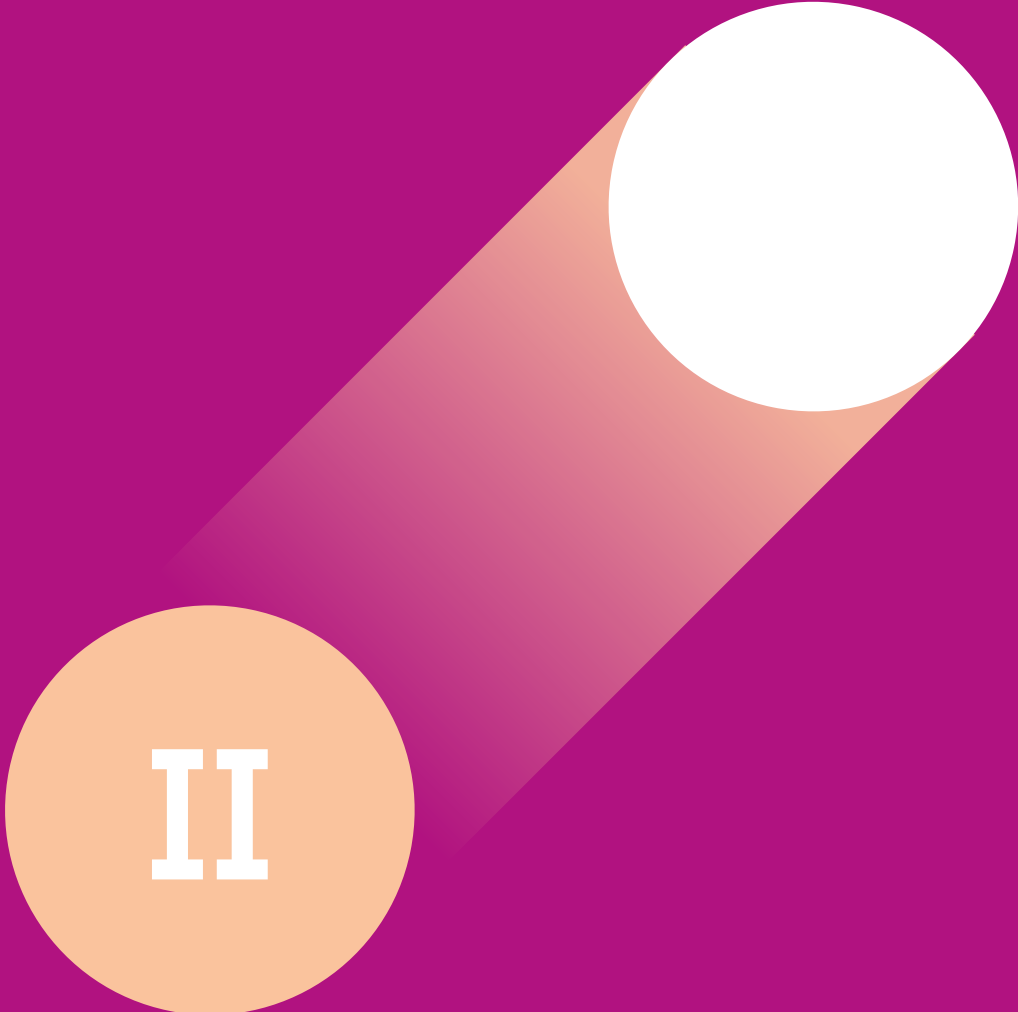
À la suite du déclenchement de la guerre au Moyen-Orient fin février 2026, les premières mesures prises par le Groupe ont visé à assurer la sécurité des plus de 200 salariés travaillant sur la zone. Après une période d'arrêt, les interventions des équipes Fives et des sous-traitants locaux sur les sites des clients dans le cadre de projets en cours ou d'activités de services ont repris, sur la base d'une évaluation au cas par cas, pour continuer de servir nos clients dans leurs opérations. La situation sur le terrain est suivie au jour le jour.

Le Moyen-Orient représente 5% du carnet de commandes du Groupe à fin décembre 2025 (principalement sur le segment de l'aluminium dans la Division Process Industries), dont un tiers d'activité locale et deux tiers de contrats à l'export opérés principalement depuis l'Europe.

À date, l'exécution des contrats en cours se poursuit.

À ce jour, cette situation ne met pas en péril les perspectives globales du Groupe pour 2026.

Il est toutefois encore trop tôt pour en mesurer toutes les potentielles conséquences financières, qu'elles soient directes (activité dans la zone) ou indirectes (perturbations des chaînes d'approvisionnement, hausses des coûts de matières premières, d'énergie et de transport, etc.).

A decorative graphic consisting of two circles and a diagonal band. The top circle is white, and the bottom circle is orange. A diagonal band, colored with a gradient from light orange to dark magenta, connects the two circles. The number 'II' is centered within the orange circle.

II

INDICATEURS
EXTRA
FINANCIERS

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

En tant que concepteur de machines, d'équipements de procédé et de lignes de production pour les plus grands groupes industriels du monde, Fives est au cœur de nombreux enjeux de développement durable auxquels l'industrie est confrontée. Pour répondre à ces enjeux de durabilité et de performance industrielle, Fives développe des produits innovants alliant efficacité énergétique, réduction des émissions et sécurité des machines.

Pour nous permettre de répondre au mieux aux demandes de nos clients et plus globalement de l'ensemble de nos parties prenantes sur ces enjeux, des indicateurs ont été identifiés pour piloter et suivre les évolutions du Groupe en matière sociale, environnementale, d'innovation et d'éthique. Le reporting mis en place permet de mesurer l'avancement des actions menées au sein du Groupe, et de rendre compte, régulièrement, des évolutions.

Les reportings Social, Innovation et Éthique sont établis sur le périmètre de consolidation financière. Le périmètre retenu pour la remontée des données Éthique, Santé Sécurité et Environnement est basé sur des critères d'effectifs et d'activité qui peuvent amener des écarts par rapport au périmètre de la consolidation financière.

INDICATEURS SOCIAUX

	2019	2024	2025	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Effectifs	8 427	9 261	8551	1 994	4 057	1 430	1 070
Effectifs fin d'année venant d'acquisitions / apports effectués dans l'année	0	0	237	9	0	228	0
Effectifs fin d'année des sociétés entrant dans le périmètre consolidé	0	159	0	0	0	0	0
Nombre de recrutements (CDI)	950	1 439	1135	366	534	78	157
Effectifs par genre							
Pourcentage d'hommes	84%	83%	82%	82%	83%	82%	81%
Pourcentage de femmes	16%	17%	18%	18%	18%	18%	19%
Part de femmes dans le management - total	17%	18%	18%	20%	19%	22%	14%
Part de femmes parmi les Directeurs Généraux	3%	9%	13%	8%	18%	10%	13%
Part de femmes dans les Comités de direction	15%	23%	22%	22%	26%	15%	22%
Part de femmes N-2 (managers rapportant directement à un membre du comité de direction)	18%	20%	21%	23%	19%	33%	17%
Nombre de nationalités	65	87	88				
Effectifs par tranche d'âge							
Moins de 20 ans	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%
de 20 à 29 ans	12%	14%	14%	15%	15%	11%	12%
de 30 à 39 ans	28%	26%	25%	23%	25%	23%	34%
de 40 à 49 ans	26%	27%	26%	21%	27%	25%	33%
de 50 à 59 ans	25%	24%	25%	22%	26%	30%	16%
60 ans et plus	9%	9%	10%	18%	7%	11%	5%
Effectifs par ancienneté							
Moins de 5 ans	42%	45%	49%	57%	48%	39%	47%
de 5 à 10 ans	19%	21%	20%	19%	19%	25%	24%
de 11 à 15 ans	12%	9%	9%	7%	9%	10%	12%
de 16 à 20 ans	7%	9%	8%	4%	9%	9%	8%
de 21 à 25 ans	6%	5%	5%	2%	6%	4%	4%
de 26 à 30 ans	5%	4%	4%	3%	4%	6%	2%
de 31 à 35 ans	4%	3%	2%	3%	3%	3%	1%
de 36 à 40 ans	3%	2%	2%	2%	2%	3%	1%
41 ans et plus	2%	1%	1%	3%	0%	1%	1%

(*) Y compris Moyen-Orient et Australie

	2019	2024	2025
Effectifs par zone géographique			
Amériques	21%	22%	23%
France	50%	49%	47%
Europe (hors France)	15%	15%	17%
Asie et Afrique (y compris Moyen-Orient et Australie)	14%	14%	13%
Effectifs par Activité			
Smart Automation Solutions	18%	23%	25%
High Precision Machines	21%	18%	21%
Process Industries	41%	39%	33%
Siège social	2%	2%	2%
Autres	18%	18%	19%
Gestion des compétences et de la mobilité			
Proportion des effectifs ayant régulièrement un entretien d'évaluation	76%	83%	80%
Proportion des effectifs ayant suivi une formation	70%	76%	86%

En 2025, le Groupe enregistre un recul notable de ses effectifs, qui s'établissent à 8 551 collaborateurs contre 9 261 en 2024, soit une baisse de 7,6 %, largement expliquée par la sortie de la Business Unit Cryogénie (751 collaborateurs). À périmètre constant, la diminution reste limitée (-1,7 %), reflétant la poursuite d'un niveau élevé de recrutements en CDI, malgré un contexte marqué par une légère augmentation des sorties, notamment en France et en Europe. Dans ce cadre, nous avons poursuivi le développement de notre cellule Search@Fives, pour renforcer l'efficacité et la qualité du recrutement internalisé au sein du Groupe, en particulier dans les zones les plus dynamiques.

En matière de diversité, la part des femmes dans l'effectif progresse légèrement en 2025, notamment en raison d'une moindre proportion de sorties féminines. La part des femmes dans le management reste globalement stable, mais l'année est marquée par une progression significative au niveau Direction Générale, dont la représentation féminine augmente de quatre points grâce à plusieurs nominations intervenues en 2025.

Le taux d'entretiens annuels se maintient à un niveau élevé malgré une baisse de trois points, et plus de 30 entités améliorent leur couverture par rapport à 2024.

La formation connaît une année record, avec 86 % des effectifs formés (+10 points vs 2024). Plus de 200 000 heures de formation ont été dispensées (+11 %), majoritairement sur les thématiques techniques et de sécurité.

INDICATEURS INNOVATION

	2019	2024	2025
Dépenses R&D en millions d'€	33,6	43,1	41,2
Nature des dépenses en R&D			
Coûts des brevets et marques	8%	7%	6%
Standards et formalisation du savoir-faire	7%	7%	9%
Amélioration continue des produits	25%	24%	25%
Développement de nouveaux produits et procédés	46%	44%	40%
Activités de recherche et innovation radicale	14%	18%	20%
Brevets et marques			
Nombre de brevets déposés en vigueur	1 952	2 869	2819
Nombre de familles de brevets en vigueur	609	838	782
Nombre de premiers brevets déposés (nouvelles inventions brevetées)	46	72	66
Nombre de premiers brevets déposés liés à la performance énergétique et environnementale des équipements	8	20	20
Pourcentage de ces premiers brevets liés à la performance énergétique et environnementale des équipements	17%	28%	30%
Nombre de familles de marques « produits » enregistrées ou en cours d'enregistrement	137	151	150
Nombre de centres de recherche et d'essais			
Nombre de centres de recherche et d'essais ¹	30	38	38
France : 19, Amériques : 9, Europe hors France : 7, Asie : 3			

¹ Toutes les Filiales qui mènent des essais de R&D sur leurs produits dans un espace dédié pour cela sont comptabilisées.

L'effort de Recherche&Développement du Groupe reste focalisé sur les principales attentes du marché :

- décarbonation des procédés industriels ;
- accroissement de l'usage des énergies bas carbone ;
- digitalisation, IA et cybersécurité ;
- logistique urbaine.

La dynamique innovation constatée ces dernières années se poursuit en 2025 :

Les dépenses de R&D du Groupe s'inscrivent, à 41,2 M€, dans une trajectoire stable par rapport aux années précédentes. Les légères variations observées dans la répartition des dépenses ne modifient pas la dynamique globale. La répartition entre innovation radicale, développement de nouveaux produits et amélioration continue reste ainsi globalement comparable aux exercices antérieurs.

La Business Unit Cryogénie contribuait fortement au portefeuille de brevets du Groupe, avec 76 familles de brevets et 151 brevets à fin 2024 et 17 nouveaux dépôts en 2024. Sa cession en 2025 explique la baisse des indicateurs brevets à fin 2025.

Avec 66 nouvelles inventions brevetées en 2025, l'activité a toutefois progressé dans le reste du Groupe.

INDICATEURS ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

	2019	2024	2025
Formations Éthique et Conformité (dont la lutte contre la corruption, l'éthique des affaires, le contrôle des exports, la lutte contre le harcèlement, RGPD etc..)	432	6 634	8 247
<i>dont e-learning en Ethique des Affaires et lutte contre la corruption</i>	-	4 326	7 229

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'éthique des affaires et de la lutte contre la corruption, le Groupe dispose d'un programme de conformité robuste en accord avec la loi « Sapin II » du 9 décembre 2016.

Le Groupe adopte une approche structurée qui reflète sa volonté d'ancrer une culture d'intégrité et de responsabilité à tous les niveaux. Une organisation sectorielle et géographique est en place pour répondre aux besoins de la conformité, tant de manière globale que locale, avec la prise en compte des aspects culturels et réglementaires locaux. Pour cela, le Groupe s'appuie sur des Compliance Officers régionaux et des référents dans les Divisions et les Filiales.

Ce réseau permet de déployer efficacement les politiques anti-corruption et le Code de Conduite du Groupe, et de diffuser de façon régulière et ciblée la mise à jour des cartographies des risques de corruption, ainsi que des actions de formation adaptées.

Cette année encore, Fives a mis l'accent sur la poursuite de la sensibilisation de ses employés à travers son programme de formation en e-learning et en présentiel, notamment en matière de lutte contre la corruption, d'éthique des affaires, de droit d'alerte, de protection des données personnelles, de lutte contre la discrimination, de respect du droit de la concurrence et plus généralement de respect du code de conduite du Groupe.

En complément du dispositif de conformité, le Groupe dispose de procédures rigoureuses de contrôle des exportations, du respect des sanctions internationales et de la gestion des biens à double usage, afin de prévenir tout risque de violation des réglementations en vigueur. Enfin, le Groupe intègre des contrôles de conformité dans ses processus de sélection des tiers, en réalisant des évaluations renforcées sur les partenaires et fournisseurs à risque tant pour prévenir un risque de corruption que pour assurer des vérifications sur les listes de sanctions et les zones à risque.

PRÉAMBULE AUX DONNÉES PAR SITES ET AUX DONNÉES SANTÉ SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Les reportings en matière de Santé, Sécurité et Environnement couvrent l'ensemble des sites ayant un effectif moyen supérieur à 10 salariés en 2025, ainsi que tous les sites à activité industrielle.

Les résultats 2025 intègrent les données semestrielles de trois Filiales de la Business Unit Cryogénie sorties du périmètre en juillet 2025.

INDICATEURS TRANSVERSAUX

	2019	2024	2025*	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Nombre de Filiales dans le périmètre du reporting RSE	74	74	70	19	23	12	16
Filiales intégrées dans le périmètre RSE	2	3	1	0	1	0	0
Nombre total de sites	108	97	100	21	41	17	21
Sites industriels	43	39	42	12	14	7	9

* Y compris Moyen-Orient et Australie

¹ Les résultats 2025 comprennent les données semestrielles de 3 Filiales qui sont sorties du périmètre en juillet 2025

INDICATEURS SANTÉ SÉCURITÉ

	2019	2024	2025
Nombre de sites certifiés sécurité¹	29	29	25
Nombre de sites en cours de certification sécurité	1	6	5
Pourcentage de sites industriels certifiés sécurité	33%	44%	50%
Pourcentage de Filiales avec une politique Santé Sécurité écrite et diffusée	88%	81%	82%
ETP ² Santé Sécurité dans le Groupe	71	84	77
Nombre d'accidents mortels	1	0	1
Nombre d'accidents avec arrêt de travail ≥ 1j	54	42	39
Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TFI) (Nombre d'accidents du travail avec arrêt (≥ 1j) x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées)	3,39	2,47	2,41
Taux de gravité (Nombre de jours d'arrêt suite à accident (≥ 1j) x 1 000 / Nombre d'heures travaillées)	0,20	0,10	0,10

¹ Certifications OHSAS 18001 ou MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises, système de management sécurité français)

² ETP : équivalent temps plein

La baisse du nombre de sites certifiés sécurité entre 2024 et 2025 s'explique principalement par la cession de la Business Unit Cryogénie. La proportion de sites industriels certifiés progresse cependant, signe d'un engagement renforcé dans la structuration de notre démarche Santé Sécurité.

En matière d'accidentalité, la baisse des accidents avec arrêt (42 à 39) et l'amélioration du taux de fréquence (TFI) confirment l'efficacité des actions de prévention. Le taux de gravité reste maîtrisé.

Si les indicateurs sécurité progressent, l'année 2025 est cependant marquée par un accident mortel, rappelant qu'en matière de sécurité, les efforts de sensibilisation et de prévention doivent rester la priorité de tous les instants.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

	2019	2024	2025*	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Nombre de sites certifiés ISO 14001 (tous types de sites confondus)	47	46	47	12	17	11	7
Certification ISO 14001 des sites industriels							
Nombre de sites industriels	43	39	42	12	14	7	9
Nombre de sites industriels certifiés	34	32	32	10	11	7	4
Pourcentage de sites industriels certifiés	79%	82%	76%	83%	79%	100%	44%
Certification ISO 14001 des autres types de sites (bureaux, sites mixtes)							
Nombre de sites non industriels certifiés	13	14	15	2	6	4	3
Pourcentage de sites non industriels certifiés	20%	30%	32%	17%	35%	36%	43%
Consommation d'eau							
Consommation d'eau (sites industriels) en m ³	97 038	103 337	88 369	18 070	26 142	20 239	23 918
Consommation d'eau en litre par heure travaillée (salariés + intérimaires)	7,6	6,1	5,5	4,4	3,6	9,1	9,5
Consommation d'énergie en GWh							
Consommation d'électricité en GWh	64	64	55	25	18	5	7
Consommation de gaz naturel, de fioul et carburants en GWh	84	66	67	26	30	9	2
Consommation totale d'énergie en GWh	148	130	122	51	48	14	9
Consommation d'énergie kWh par heure travaillée (salariés + intérimaires)	9,3	7,6	7,5	12,3	6,6	6,3	3,6
Émissions de Gaz à Effet de Serre (Scope 1 & 2)							
Scope 1 (tonnes eq. CO ₂)	15 558	12 264	12 594				
Scope 2 (tonnes eq. CO ₂)	18 122	14 362	11 717				
Scope 1 & 2 (tonnes eq. CO ₂)	33 680	26 626	24 311				

* Y compris Moyen-Orient et Australie.

† Les résultats 2025 comprennent les données semestrielles de 3 Filiales qui sont sorties du périmètre en juillet 2025.

En 2025, le Groupe a poursuivi le déploiement de sa stratégie Climat, structurée autour de ses 3 priorités :

- proposer à ses clients des solutions permettant de réduire leurs propres émissions de CO₂ ;
- orienter son développement business vers des marchés contribuant à la transition bas carbone ;
- et bien sûr, être exemplaire en réduisant les émissions de CO₂ liées à ses propres activités (scope 1&2), avec un objectif quantifié de -30 % entre 2019 et 2030 (objectif compatible avec l'accord de Paris).

En 2025, la consommation d'énergie par heure travaillée est restée stable par rapport à 2024. La consommation de gaz et de fioul a augmenté à cause de l'hiver rude que certaines régions ont eu à subir. A l'inverse, la consommation électrique a baissé significativement sous l'effet des plans d'actions menés dans nos principales Filiales.

Enfin, si entre 2024 et 2025, Fives a réduit sa consommation totale d'énergie de 6 % et ses émissions de CO₂ Scope 1&2 de 8 %, ces résultats s'expliquent principalement par la cession de la Business Unit Cryogénie. La réduction des émissions Scope 1&2 atteint désormais 28 %, pour un objectif d'une réduction de 30 % à horizon 2030.



III

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Fives, Société par Actions Simplifiée (SAS), est présidée par Frédéric Sanchez qui agit sous le contrôle d'un Comité de Surveillance.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale est assumée par le Président.

Le Président représente Fives à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de Fives dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions expressément attribuées par la loi et les statuts à la collectivité des associés et au Comité de Surveillance.

COMPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Frédéric Sanchez, 66 ans, Président.

Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018 pour une durée indéterminée.

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le Comité de Surveillance est un organe statutaire de Fives. Ses principales missions sont les suivantes :

- Il prend connaissance du rapport trimestriel établi par le Président sur la bonne marche du Groupe Fives.
- Il contrôle et vérifie les comptes sociaux et consolidés annuels de Fives qui lui sont présentés par le Président dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice. S'il le souhaite, il présente aux associés ses observations sur le rapport de gestion du Président ainsi que sur les comptes sociaux et consolidés annuels.
- Il statue sur les demandes d'approbation préalable portant sur les décisions et opérations qui lui sont soumises.
- Il peut décider de la constitution de comités spécifiques chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis. Dans ce cadre, un Comité d'Audit a été créé.
- Il peut en outre, dans le cadre de ses attributions, se saisir de toute question intéressant Fives et ses Filiales, opérer à tout moment les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut également se faire communiquer, sur sa demande et dans des délais raisonnables, les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

COMPOSITION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Jean-Dominique Senard, 73 ans, Président et membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans ces fonctions respectivement le 28 mars 2025 et le 10 avril 2025, ses mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

Alain Cianchini, 43 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 5 avril 2023, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Bpifrance Investissement, représentée par Samuel Dalens, 43 ans, membre du Comité de Surveillance.

Nommé à cette fonction le 6 mars 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

François Dufresne, 65 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Dominique Gaillard, 66 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Stéphane Guichard, 48 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Heyoung H Lee Bouygues, 54 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelée dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Antonio Marcegaglia, 62 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Laurence Parisot, 67 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelée dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Philippe Reichstul, 77 ans, Membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Les organes sociaux de Fives sont assistés dans leurs prises de décisions par un Comité de Direction Générale.

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Placé auprès du Président de Fives, le Comité de Direction Générale :

- arrête les politiques transverses du Groupe et définit ses priorités,
- gère les questions opérationnelles et organisationnelles communes aux Divisions,
- réalise les arbitrages budgétaires,
- et réfléchit aux évolutions structurelles et stratégiques du Groupe.

Il gère également les événements imprévus ayant potentiellement un impact significatif sur la vie du Groupe ainsi que les crises ou cas d'urgence.

Il se réunit au moins une fois toutes les six semaines.

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Frédéric Sanchez, 66 ans, Président, Président

Suresh Abye, 47 ans, Directeur Financier

Hervé Boillot, 56 ans, Directeur Fusions & Acquisitions, Stratégie

Sébastien Gauguier, 50 ans, Directeur Général Adjoint, Président Aluminium et Maintenance

Arnaud Lecœur, 55 ans, Directeur Juridique

Guillaume Mehlman, 61 ans, Directeur Général Adjoint, Président Acier & Verre, Ciment, Minéraux & Sucre et Combustion

Céline Morcrette, 47 ans, Directrice Générale Adjointe, Directrice des Ressources Humaines

Lorenzo Moroni, 54 ans, Président Intralogistics

Michelle Shan, 60 ans, Senior Vice-Présidente Développement International

LES COMITÉS DE COORDINATION ET D'ORIENTATION PAYS

Ces comités assurent, à l'échelle locale, la mise en œuvre des politiques transversales, en tenant compte des spécificités géographiques et en favorisant les synergies.

Ils rassemblent les Directeurs Généraux des Filiales du pays concerné ainsi que les Directeurs Fonctionnels dudit pays.

Ils se réunissent au moins deux fois par an.

LE COMITÉ D'AUDIT

Ce comité a été créé par le Comité de Surveillance.

Il a pour mission générale d'assister le Comité de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, et plus particulièrement :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle des comptes sociaux et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT

Heyoung H Lee Bouygues, Présidente du Comité d'Audit.

François Dufresne, membre du Comité d'Audit.

Alain Cianchini, membre du Comité d'Audit.

Dominique Gaillard, membre du Comité d'Audit.

Stéphane Guichard, membre du Comité d'Audit.

Samuel Dalens, représentant Bpifrance Investissement, membre du Comité d'Audit.

LE CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations s'inscrivent dans le cadre défini par les valeurs fondamentales du Groupe, les lois et règlements applicables, les orientations données par les organes sociaux et les normes et règles internes ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.

Concernant la prévention et la maîtrise des risques, l'organisation du Groupe Fives est fondée sur :

- la qualité, l'implication et la responsabilisation des équipes de direction des sociétés du Groupe ;
- une coordination par Division et, le cas échéant, par Business Unit ;
- la mise en œuvre, dans le cadre d'un processus concerté entre les différentes sociétés du Groupe et leur Division de rattachement, de Directives, constituant un instrument privilégié de maîtrise des risques et servant également d'assise aux limitations internes apportées par les Conseils d'administration (ou organes équivalents) des sociétés du Groupe aux pouvoirs de leurs Directeurs Généraux (ou fonctions équivalentes).

En particulier, chaque offre engageante significative fait l'objet d'une revue approfondie dont l'objectif est d'éviter de prendre des risques susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'équilibre financier du futur contrat ou de nature à affecter de manière négative l'activité ou l'image de la société dans un secteur industriel ou géographique déterminé.

De la même façon, chaque affaire en cours significative fait l'objet, au minimum une fois par trimestre, d'une revue détaillée impliquant les principaux dirigeants de chacune des sociétés du Groupe dans le but d'effectuer un diagnostic précis sur le déroulement de l'affaire et ses enjeux contractuels, techniques et financiers, et de prendre toute décision appropriée.

Concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, le contrôle interne s'articule autour des éléments suivants :

- la mise en place d'une filière professionnelle comptable et financière commune au Groupe Fives développant l'expérience des personnels ;
- un référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation homogènes ;
- un outil de consolidation et de gestion intégré et commun au Groupe, permettant de s'assurer de la concordance des données comptables et des informations de gestion.

LE CONTRÔLE EXTERNE

Les Commissaires aux comptes de la société sont :

- **Ernst & Young et Autres**, représenté par Sébastien Vouaux, renouvelé dans ses fonctions le 9 avril 2024.
- **Deloitte & Associés**, représenté par Sébastien Pleyne, renouvelé dans ses fonctions le 9 avril 2024.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2029.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes effectuent une revue limitée des comptes consolidés semestriels et un audit complet des comptes sociaux et consolidés annuels. Les comptes sociaux et les comptes consolidés de la société ont fait l'objet, jusqu'à présent, de certifications sans réserve.



IV

RENSEIGNEMENTS
FINANCIERS
ET JURIDIQUES

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Capital social

Le capital social de Fives s'élève au 31 décembre 2025 à 102 723 764€. Il est divisé en 2 185 612 actions de 47€ de nominal chacune, entièrement libérées. Ces actions sont nominatives. Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital.

Évolution du capital social

Le capital social n'a fait l'objet d'aucune évolution au cours de l'exercice 2025.

Actionnariat

Depuis 2018, La Caisse, anciennement Caisse de Dépôts et Placements du Québec (CDPQ) et l'Office d'investissement des Régimes de Pensions du Secteur Public («PSP»), deux des plus grands gestionnaires de fonds de caisses de retraite au Canada, sont actionnaires minoritaires du Groupe, aux côtés du management et d'Ardian, présent au capital de Fives depuis 2012, et qui conserve une participation minoritaire. En 2024, Bpifrance Participations, l'une des plus importantes sociétés de gestion en France, a rejoint le tour de table.

Plan d'options d'achat d'actions et attribution gratuites d'actions

Il n'existe pas, au 31 décembre 2025, de plan d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuites d'actions qui auraient été mis en place par la société.

Dividendes / Distribution de réserves

Il n'a été versé aucun dividende au titre des exercices 2023, 2024 et 2025.

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Dénomination et siège social

Fives, 3 rue Drouot, 75009 Paris.

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée depuis le 20 décembre 2018.

Durée

La durée de la société est fixée jusqu'au 1^{er} janvier 2039, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Registre du commerce

542 023 841 RCS Paris.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger toutes activités d'ingénierie dans les domaines de l'industrie et notamment dans les domaines liés à la production et à l'utilisation de l'énergie, à la production de l'aluminium, du ciment, du verre, de l'acier, du sucre et de produits chimiques, à l'industrie manufacturière (automobile, aéronautique, logistique...) et, dans ce cadre, toutes activités concernant l'étude, la mise au point et la réalisation de projets de toute nature sous forme de prestations de services, de bureau d'études et d'ingénieur conseil ainsi que la conception, la mise au point, l'acquisition de tous droits de propriété, de tous procédés et de tous moyens de fabrication industriels, la conclusion de toutes licences ou de tous accords relatifs à ces biens.

Affectation et répartition des résultats (résumé de l'article 27 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour être affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale atteint le dixième du capital social ; il retrouve son caractère obligatoire lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de ce dixième.

Le solde augmenté, le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition des associés qui décident souverainement de son affectation. À ce titre, ils peuvent, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les associés, conformément aux dispositions des articles L. 232-11 et suivants du Code de commerce.

Le solde, s'il en existe, est attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, est réparti par décision de la collectivité des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 23 des statuts, proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, la collectivité des associés statuant dans les conditions prévues à l'article 23 des statuts et conformément aux dispositions des articles L. 232-11 et suivants du Code de commerce, peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont la société a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par la collectivité des associés inscrites au bilan à un compte spécial et reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

La part de chaque associé dans les bénéfices et sa contribution aux pertes est proportionnelle à sa quotité dans le capital social.

Conditions de tenue des Assemblées générales (résumé des articles 21, 22 et 23 des statuts)

La consultation de la collectivité des associés est effectuée à l'initiative du Président de la société, de l'un des Directeurs Généraux Délégués, s'ils ont été nommés, du Comité de Surveillance ou d'un ou plusieurs associé(s) détenant (individuellement ou ensemble) plus de 50 % du capital social de la société.

Les décisions collectives résultent, (i) d'une assemblée générale, (ii) d'une consultation écrite ou (iii) d'un acte sous seing privé exprimant le consentement de tous les associés. Toutefois, la réunion d'une assemblée est obligatoire pour l'approbation annuelle des comptes.

L'assemblée est présidée par le Président ; à défaut, l'assemblée élit son président de séance. Le président de séance désigne le secrétaire de séance qui peut être un associé ou un tiers.

Les décisions de la collectivité des associés, qu'elles soient sous seing privé, résultant d'une consultation écrite ou d'une assemblée générale, sont retranscrites sur des procès-verbaux consignés dans un registre coté et paraphé, tenu selon les modalités précisées aux articles R. 225-22 et R. 225-49 du Code de commerce (sur renvoi de l'article R. 225-106 du Code de commerce).

Chaque associé peut participer à toutes les décisions collectives quelles qu'elles soient, par lui-même ou en se faisant représenter par l'associé de son choix, et dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Sauf lorsque l'unanimité est requise, la collectivité des associés ne délibère valablement que si les associés, présents ou représentés, rassemblent plus de la moitié des actions de la société ayant droit de vote.

Les décisions collectives des associés sont prises à l'unanimité des associés lorsque la loi le requiert ; les autres décisions collectives sont adoptées à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.

Documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société et en particulier les statuts, procès-verbaux des décisions collectives des associés et rapports des Commissaires aux comptes peuvent être consultés par les associés au siège social.



COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS.....	27	3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICES	39
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL.....	27	3.1. Cession de la branche cryogénie	39
BILANS CONSOLIDÉS	28	4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	39
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	29	4.1. Prise de contrôle du Groupe Pietro Carnaghi.....	39
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES ..	30	5. NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	40
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....	31	5.1. Information par secteur opérationnel.....	40
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	31	5.2. Chiffre d'affaires.....	42
2. PRINCIPES COMPTABLES.....	31	5.3. Charges de personnel et effectifs.....	42
2.1. Déclaration de conformité.....	31	5.4. Frais de recherche et développement.....	43
2.2. Bases de préparation des états financiers consolidés	31	5.5. Autres produits et charges opérationnels.....	43
2.3. Présentation des états financiers.....	31	5.6. Dotations aux amortissements incluses dans le résultat opérationnel courant.....	43
2.4. Méthodes de consolidation.....	31	5.7. Coûts de restructuration.....	43
2.5. Jugements et estimations significatifs.....	32	5.8. Résultat de cessions et frais d'acquisitions	43
2.6. Transactions en devises étrangères.....	32	5.9. Résultat financier.....	44
2.7. Conversion des comptes des sociétés hors zone euro	32	5.10. Impôts courants et différés.....	44
2.8. Information sectorielle.....	33	5.11. Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ..	46
2.9. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition.....	33	5.12. Écarts d'acquisition.....	46
2.10. Frais de recherche et développement.....	33	5.13. Immobilisations incorporelles.....	47
2.11. Immobilisations incorporelles.....	33	5.14. Immobilisations corporelles.....	47
2.12. Immobilisations corporelles.....	34	5.15. Actifs financiers courants et non courants.....	48
2.13. Contrats de location.....	34	5.16. Stocks et travaux en cours.....	49
2.14. Pertes de valeur des écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles ou corporelles	34	5.17. Actifs et passifs de contrats.....	49
2.15. Actifs financiers (hors instruments dérivés).....	34	5.18. Créances clients	49
2.16. Passifs financiers (hors instruments dérivés).....	35	5.19. Autres actifs courants.....	50
2.17. Instruments dérivés	36	5.20. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	50
2.18. Carnet de commandes.....	36	5.21. Tableau des flux de trésorerie	51
2.19. Chiffre d'affaires.....	36	5.22. Capitaux propres.....	52
2.20. Actifs et passifs de contrats	37	5.23. Provisions courantes et non courantes	52
2.21. Stocks et travaux en cours (hors actifs et passifs de contrat) ..	37	5.24. Dettes financières courantes et non courantes	56
2.22. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	37	5.25. Autres passifs courants et non courants.....	58
2.23. Provisions	37	5.26. Gestion des risques financiers.....	58
2.24. Engagements en matière de retraites.....	37	5.27. Valeur des actifs et passifs financiers par catégorie.....	61
2.25. Provision pour médailles du travail	38	5.28. Engagements hors bilan	61
2.26. Rémunération fondée sur des actions.....	38	5.29. Parties liées.....	61
2.27. Impôts sur les résultats.....	38	5.30. Honoraires des commissaires aux comptes.....	62
		5.31. Événements postérieurs à la clôture	62
		5.32. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2025.....	63

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	2025	2024
Chiffre d'affaires	5.2	2 142 624	2 280 933
Coût des ventes		(1 735 829)	(1 811 435)
Marge brute		406 795	469 498
Frais commerciaux		(123 603)	(120 077)
Frais administratifs		(194 324)	(197 356)
Frais de recherche et développement	5.4	(31 721)	(34 840)
Participation et intéressement des salariés		(5 772)	(6 610)
Autres produits et charges opérationnels	5.5	3 315	7 442
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	5.6	(2 959)	(3 614)
Résultat opérationnel courant		51 731	114 443
Coûts de restructuration	5.7	(8 586)	171
Pertes de valeur		(139 426)	(622)
Résultat de cessions et frais d'acquisition	5.8	660 394	(1 691)
Résultat opérationnel		564 113	112 301
Coût de l'endettement financier net	5.9	(16 994)	(26 000)
Autres produits et charges financiers	5.9	(21 381)	3 635
Résultat financier		(38 375)	(22 365)
Résultat avant impôt		525 738	89 936
Produit / (Charge) d'impôt	5.10	(49 605)	(44 739)
Quote-part de résultat des S.M.E.	5.11	376	(6 652)
Résultat net de l'ensemble consolidé		476 509	38 545
Part du Groupe		476 507	38 151
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		2	394

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	2025	2024
Résultat net de l'ensemble consolidé		476 509	38 545
Variation des écarts de conversion		(14 041)	13 060
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		(151)	
Impôts différés sur la variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		33	
TOTAL Éléments recyclables ultérieurement en résultat		(14 159)	13 060
Gains et pertes actuariels	5.23	989	854
Impôts différés sur gains et pertes actuariels		(423)	(314)
Variation de juste valeur des actifs financiers à la JV par autres éléments du résultat global		272	403
Impôts différés sur la variation de juste valeur des actifs financiers à la JV par autres éléments du résultat global		(83)	(117)
TOTAL Éléments non recyclables ultérieurement en résultat		755	826
Résultat global		463 105	52 431
Attribuable:			
- Groupe		463 088	52 025
- Participations ne donnant pas le contrôle		17	406

BILANS CONSOLIDÉS

ACTIFS

En milliers d'euros	Notes	31.12.25	31.12.24
Écarts d'acquisition	5.12	78 625	277 372
Immobilisations incorporelles	5.13	57 680	69 162
Immobilisations corporelles	5.14	240 724	249 274
Actifs financiers non courants	5.15	32 340	19 391
Impôts différés actifs	5.10	27 136	33 689
Actifs non courants		436 505	648 888
Stocks et travaux en cours	5.16	215 764	257 656
Actifs de contrats	5.17	234 839	338 443
Créances clients	5.18	425 007	497 737
Autres actifs courants	5.19	151 457	177 522
Actifs financiers courants	5.15	658 549	194 838
Actifs d'impôts courants		15 445	10 882
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.20	270 450	171 365
Actifs courants		1 971 511	1 648 443
Total actif		2 408 016	2 297 331

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Notes	31.12.25	31.12.24
Capital social	5.22	102 724	102 724
Primes et réserves consolidées		268 655	230 652
Écarts de conversion		11 101	24 974
Résultat net part du Groupe		476 507	38 151
Capitaux propres - Part du Groupe		858 987	396 501
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		969	2 246
Capitaux propres		859 956	398 747
Provisions non courantes	5.23	51 886	54 633
Dettes financières non courantes	5.24	147 603	181 795
Autres passifs non courants	5.25	9 161	11 636
Impôts différés passifs	5.10	9 628	10 561
Passifs non courants		218 278	258 625
Provisions courantes	5.23	121 641	115 402
Dettes financières courantes	5.24	115 899	217 493
Passifs de contrats	5.17	444 140	523 127
Fournisseurs et comptes rattachés		427 775	553 180
Dettes d'impôts courants		25 071	20 533
Autres passifs courants	5.25	195 256	210 224
Passifs courants		1 329 782	1 639 959
Total passifs et capitaux propres		2 408 016	2 297 331

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	2025	2024
Trésorerie à l'ouverture		169 961	211 052
Opérations d'exploitation			
Résultat net total des sociétés consolidées		476 509	38 545
Élimination de la variation des provisions non courantes		(331)	(2 488)
Élimination des amortissements et dépréciations sur immobilisations		193 518	55 394
Élimination des plus ou moins values de cession et frais d'acquisition		(657 576)	2 836
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		(376)	6 654
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(139)	(16 767)
Élimination de la charge/(produit) d'impôt		49 605	44 739
Élimination du coût de l'endettement financier net		16 994	26 000
Capacité d'autofinancement		78 204	154 913
Dividendes reçus des mises en équivalence		9	
Variation du BFR liée à l'activité	5.21	(7 499)	(40 234)
Impôts sur les sociétés payés		(47 662)	(44 712)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		23 052	69 967
Opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(46 574)	(55 334)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		3 612	337
Variation des actifs financiers		(466 146)	(72 415)
Variation de périmètre		757 631	15 030
Flux de trésorerie sur opérations d'investissements		248 523	(112 382)
Opérations de financement			
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(436)	(378)
Variation des dettes financières		(147 320)	25 477
Intérêts financiers nets versés		(27 141)	(30 298)
Intérêts financiers nets reçus		12 993	11 449
Flux de trésorerie sur opérations de financement		(161 903)	6 250
Incidence de la variation des cours de change		(9 651)	(4 926)
Variation de trésorerie		100 021	(41 091)
Trésorerie à la clôture	5.21	269 982	169 961

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes, réserves et résultat consolidés	Écarts actuariels sur pensions	Écarts de conversion	Juste valeur des actifs financiers	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.01.2024	102 724	242 408	(12 285)	11 981	2 235	347 063	2 218	349 280
Résultat net de la période		38 151				38 151	394	38 545
Autres éléments du résultat global			516	13 071	287	13 874	12	13 886
Résultat net et autres éléments du résultat global		38 151	516	13 071	287	52 025	406	52 431
Distribution de dividendes							(378)	(378)
Païement en actions		(790)				(790)		(790)
Variations de périmètre et autres mouvements		(1 438)	(285)	(78)	4	(1 797)		(1 797)
Capitaux propres au 31.12.2024	102 724	278 331	(12 054)	24 974	2 526	396 501	2 246	398 747

En milliers d'euros	Capital	Primes, réserves et résultat consolidés	Écarts actuariels sur pensions	Écarts de conversion	Juste valeur des actifs financiers	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.01.2025	102 724	278 331	(12 054)	24 974	2 526	396 501	2 246	398 747
Résultat net de la période		476 507				476 507	2	476 509
Autres éléments du résultat global			534	(14 024)	71	(13 419)	15	(13 404)
Résultat net et autres éléments du résultat global		476 507	534	(14 024)	71	463 088	17	463 105
Distribution de dividendes		(23)				(23)	(413)	(436)
Païement en actions		(514)				(514)		(514)
Variations de périmètre et autres mouvements		(741)	362	151	163	(65)	(881)	(946)
Capitaux propres au 31.12.2025	102 724	753 560	(11 158)	11 101	2 760	858 987	969	859 956

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Fives (la « Société ») est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Le siège social est situé au 3 rue Drouot, 75009 Paris (France).

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par la Société, consolidés par intégration globale, ainsi que les comptes des sociétés dans lesquelles la Société exerce une influence notable (entreprises associées) consolidés par mise en équivalence. L'ensemble économique est désigné comme le « Groupe ».

Les sociétés du Groupe ont pour métier de concevoir et réaliser des équipements de procédés, des lignes de production et des usines clés en main pour les plus grands acteurs industriels, partout dans le monde. La spécificité du Groupe réside dans sa maîtrise de technologies propriétaires et dans son savoir-faire en matière d'ingénierie et de gestion de projets complexes.

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Président qui les a arrêtés le 27 mars 2026. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui aura lieu le 8 avril 2026.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les comptes consolidés de Fives pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2025. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (International Accounting Standards), IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations (SIC et IFRIC).

- Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité » ;

Ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

De plus, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée, dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2025, des autres normes et interprétations dont l'application n'est pas encore obligatoire ou qui n'ont pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Union européenne :

- IFRS 18 – Présentation et information à fournir dans les états financiers ;
- Amendements à la norme IAS 21 relatifs à la conversion dans une devise de présentation d'une économie hyperinflationniste ;
- Améliorations à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 relatives aux informations à fournir sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ;

- Amendements à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 relatifs aux informations à fournir sur les contrats dont le sous-jacent est un contrat d'énergie électrique ;
- Améliorations annuelles – Processus annuel d'amélioration des normes IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7.

À la date d'arrêté des comptes consolidés, le Groupe est en cours d'analyse de l'impact des normes, amendements et interprétations applicables.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

Normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union européenne

<https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/international-accounting-standards-adopted-within-the-european-union.html>

2.2. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs financiers (hors créances et dettes commerciales, et autres actifs financiers détenus jusqu'à échéance), comptabilisés à la juste valeur.

2.3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », les bilans consolidés sont présentés en distinguant les éléments courants et non courants. En général, les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de clôture sont classés en courant, les autres actifs et passifs étant classés en non courant.

2.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les Filiales sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à des rendements variables de cette entité et qu'il a le pouvoir d'affecter ces rendements par sa capacité à diriger les politiques pertinentes de cette entité. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels exerçables à la date de clôture, y compris par une autre partie, sont pris en considération.

Les entreprises associées désignent les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle exclusif ou conjoint. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%. Les entreprises associées sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. Les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan à leur coût historique corrigé de la quote-part de situation nette générée après l'acquisition, diminué des pertes de valeur.

Lorsqu'une Filiale du Groupe vend ou apporte à une entreprise associée des actifs qui constituent une entreprise, le profit ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en totalité au compte de résultat. Si les actifs apportés ou cédés ne constituent pas une entreprise, le profit ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise.

associée, c'est-à-dire que le profit ou la perte est neutralisé à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe dans l'entreprise associée.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes individuels clôturés au 31 décembre et mis en accord, le cas échéant, avec les principes comptables retenus par le Groupe. Les incidences de transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées.

La liste des Filiales et entreprises associées est présentée en note 5.32.

2.5. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Lors de l'établissement des états financiers, la direction du Groupe ainsi que l'ensemble du management sont amenés à exercer leur jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains éléments des états financiers, ce qui inclut des probabilités concernant la réalisation d'événements futurs.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existant à la date de clôture, les éléments figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitudes liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, sont présentées ci-après.

Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les obligations de prestations à l'avancement et provisions sur contrats

Le Groupe comptabilise à l'avancement un certain nombre d'obligations de prestations.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat.

Si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative à terminaison, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par le management des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat.

Estimation des provisions sur litiges

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les litiges en cours et, le cas échéant, évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources requise pour éteindre l'obligation.

Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'éventail des résultats possibles.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et à toute autre occasion dès lors qu'existe un indice de perte de valeur.

Les actifs incorporels et corporels amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des indices mettent en évidence la possibilité que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

Dans le cadre des calculs de valeur d'utilité, le management doit procéder à une estimation des flux de trésorerie futurs que l'entité s'attend à obtenir de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie, et retenir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs.

Impôts différés actifs

Les actifs d'impôt différé au titre des pertes fiscales reportables sont reconnus dans la limite de la somme des deux éléments suivants: (i) le montant net d'impôt différé passif au titre des différences temporaires et (ii) la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations sur le montant et le degré de probabilité des bénéfices imposables futurs.

Avantages au personnel

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions.

L'évaluation des régimes de pensions ne relevant pas des indemnités de fin de carrière en France est réalisée par des prestataires externes.

En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative.

2.6. TRANSACTIONS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les transactions libellées en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Conformément à la norme IAS 21 «Effet des variations des cours des monnaies étrangères», les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en résultat financier.

2.7. CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS HORS ZONE EURO

Les états financiers du Groupe sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la société mère. Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale.

Cependant, dans certaines entités, une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie locale peut être retenue dès lors qu'elle reflète la devise des principales transactions.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les bilans sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture ;
- les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis au cours de change moyen de la période ;
- les écarts résultant de ces conversions sont portés en capitaux propres sur la ligne « écarts de conversion ».

2.8. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Président afin d'allouer les ressources aux différents secteurs et d'évaluer leurs performances. Il n'y a pas de regroupements de secteurs.

Le Président est le « principal décideur opérationnel » du Groupe au sens d'IFRS 8.

Les méthodes utilisées pour mesurer les indicateurs clés de chaque secteur lors de l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

L'information par secteur opérationnel est présentée en note 5.1.

2.9. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle (à l'exception des actifs ou des passifs d'impôt différé et des actifs ou des passifs liés aux avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12, en « Impôts sur le résultat », et à IAS 19, en « Avantages au personnel », respectivement) ;
- les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) sont évaluées, soit à leur juste valeur (goodwill complet), soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (goodwill partiel). Cette option est ouverte transaction par transaction.

À la date de première consolidation, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- la quote-part dans le solde net, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur.

Le cas échéant, l'évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part qui leur est attribuable, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit « complet ».

Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

En cas d'acquisition avantageuse, à savoir un prix payé inférieur à la quote-part dans la juste valeur de l'ensemble des actifs acquis et passifs repris, l'écart d'acquisition négatif est comptabilisé directement au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels ».

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Les modalités du test sont décrites en note 2.14.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- à compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ;
- tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat ;
- les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période sur la ligne « résultat de cessions et frais d'acquisitions » du compte de résultat ;
- toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction portant sur des capitaux propres et est comptabilisée selon IFRS 10 directement en capitaux propres ;
- en cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une entreprise associée sans qu'il en résulte une prise de contrôle, le Groupe maintient les actifs et les passifs antérieurement acquis à leur valeur dans les comptes consolidés ;
- en cas de prise de contrôle par étape, le coût du regroupement d'entreprises inclut la juste valeur, à la date de prise de contrôle, de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise.

2.10. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels si et seulement si les conditions suivantes, requises par la norme IAS 38, sont simultanément remplies :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit, ou il sera utilisé en interne ;
- le produit procurera des avantages économiques futurs au Groupe, soit par sa commercialisation, soit par son utilisation en interne.

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôt liés à l'effort de recherche de ses Filiales et notamment le crédit d'impôt recherche en France et aux États-Unis. Ces crédits d'impôt, assis sur les dépenses de recherche et développement, sont assimilés à des subventions et inclus, à ce titre, dans le résultat opérationnel courant sur la ligne « Frais de recherche et développement ». Ils sont comptabilisés conformément à IAS 20 « Subventions ».

2.11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique.

Les logiciels et droits à licences informatiques sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation attendue (généralement de 1 à 10 ans).

Les actifs incorporels (technologies, marques, relations clients et carnet de commandes) acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations externes pour les plus significatifs et internes pour les autres. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte le cas échéant de la durée de leur protection par des dispositions légales ou réglementaires. Leurs durées d'utilité sont en général comprises entre 5 et 10 ans.

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont présentées sur la ligne «amortissements des incorporels liés aux acquisitions» du compte de résultat consolidé.

2.12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Un plan d'amortissement est déterminé pour chaque actif amortissable, selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus, en fonction de son utilisation probable. Dans le cas des bâtiments et de certains gros équipements, lorsque plusieurs éléments significatifs constitutifs de ces actifs procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément identifié est alors comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Le principal mode d'amortissement retenu est linéaire.

Les durées d'utilité sont en général les suivantes :

- structure principale des bâtiments (gros œuvre), selon le type de construction : 30 à 50 ans ;
- façades, étanchéité et second œuvre : 20 à 30 ans ;
- installations générales et techniques : 15 à 20 ans ;
- agencements : 10 à 15 ans ;
- gros équipements industriels selon le type de machines : 10 à 25 ans ;
- autres composants et petits équipements industriels, matériels et outillages : 5 à 15 ans.

2.13. CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location d'actifs corporels de plus de 12 mois sont présentés à l'actif du bilan en immobilisations corporelles («droits d'utilisation») : un droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif au titre des contrats de location. Le montant initial de ce droit correspond au passif locatif, augmenté des coûts directs initiaux ainsi que des coûts de remise en état non dépendants de l'utilisation. Le passif locatif est égal à la somme des loyers actualisés au taux intrinsèque du contrat de location s'il est connu, ou au taux marginal d'endettement de la société preneuse.

Par ailleurs, le passif locatif peut être réestimé dans les situations suivantes :

- révision de la durée de location ;
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

La charge d'intérêt de la période est comptabilisée en «coût de l'endettement financier net».

Les droits d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée d'engagement minimal du contrat, en prenant en compte les options d'acquisition, de renouvellement ou de résiliation qui paraissent quasi-certaines au regard des caractéristiques du bien et des conditions de marché.

2.14. PERTES DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES OU CORPORELLES

Les valeurs comptables des actifs non courants (hors actifs financiers) sont revues afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur au travers d'un test de dépréciation :

- pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et les écarts d'acquisition : à chaque clôture, ou plus fréquemment en cas d'apparition d'indices de perte de valeur ;
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Les indices de pertes de valeur susceptibles de déclencher un test de dépréciation sont des indices externes (valeur de marché, changements importants dans l'environnement de l'entreprise,).

Les UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. La valeur recouvrable de l'UGT ou du Groupe d'UGT est fondée sur la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation au niveau des regroupements d'UGT que représente chaque secteur opérationnel. La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation. Elle est appréciée par les flux de trésorerie futurs actualisés des regroupements d'UGT.

Ces flux sont déterminés selon les principes suivants, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le management :

- les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus du business plan ;
- le taux d'actualisation est déterminé en utilisant des paramètres basés sur des sources d'information externes ;
- la valeur terminale est calculée par la somme à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuel. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lequel opère le Groupe, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

Les hypothèses retenues sont détaillées en note 5.12.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles. En cas de perte de valeur, celle-ci est inscrite sur la ligne «Pertes de valeur» du compte de résultat.

2.15. ACTIFS FINANCIERS (HORS INSTRUMENTS DÉRIVÉS)

Évaluation initiale

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, en général égale au coût d'acquisition.

Classification et évaluation lors des arrêts comptables

Les actifs financiers (hors instruments dérivés de couverture) sont classés dans l'une des catégories ci-après en vue de leur évaluation au bilan :

Catégories	Évaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Prêts et créances	Coût amorti	N/A
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Coût amorti	N/A
Actifs financiers de transaction	Juste valeur	Résultat
Autres actifs financiers	Juste valeur	Capitaux propres (ou résultat)

Prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Ils sont évalués et comptabilisés, à la date de transaction, au coût amorti diminué d'une éventuelle dépréciation. Ils incluent notamment les créances rattachées à des participations, les prêts au titre de l'effort de construction et les sommes versées à titre de caution et dépôts de garantie.

Actifs financiers de transaction

Cette catégorie d'actifs comprend :

- des actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire acquis par l'entreprise dans l'objectif de réaliser un profit à court terme ;
- les instruments dérivés non expressément désignés comme des instruments de couverture.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV, FCP,...) sont évaluées à leur juste valeur à la clôture sur la base du dernier cours de bourse ou de la dernière valeur liquidative connue. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier.

Autres actifs financiers

Les titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de transaction font l'objet d'une évaluation à la juste valeur avec option irrévocable pour la juste valeur par capitaux propres (sans recyclage en résultat en cas de cession) ou à la juste valeur par résultat.

La juste valeur est le cours de bourse lorsqu'il est disponible. En l'absence de cours de bourse, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation. Parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de gré à gré, à l'analyse de flux de trésorerie actualisés ou à l'actif net réévalué.

2.16. PASSIFS FINANCIERS (HORS INSTRUMENTS DÉRIVÉS)

Dettes financières

Lors de l'inscription initiale au passif, la dette financière est comptabilisée à la juste valeur, qui peut être inférieure à la valeur nominale :

- la juste valeur de la dette financière correspond à son prix d'émission diminué de son coût d'émission ;
- lorsque le taux pratiqué est bonifié par rapport au taux du marché, dans le cas notamment de financements consentis par des organismes publics à des conditions préférentielles, l'avantage économique qui en résulte est considéré, selon IAS 20, comme une subvention, enregistrée en diminution de la valeur nominale de la dette financière. Cette subvention est étalée sur la période concernée en diminution des charges financées, ou en Autres produits et charges opérationnelles si elle n'est pas adossée à des dépenses spécifiques.

Par la suite, la différence entre la valeur initiale de la dette et sa valeur de remboursement est amortie sur une base actuarielle selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'égaliser la trésorerie reçue avec l'ensemble des flux de trésorerie engendrés par le service de la dette.

Instruments composés

L'évaluation des composantes dettes ou capitaux propres est réalisée sur la base d'analyses des caractéristiques intrinsèques de chacun des instruments émis.

Lorsque l'analyse conduit à distinguer dette et capitaux propres, la composante « passif » est initialement comptabilisée à la juste valeur qu'aurait un passif analogue non assorti d'une option de conversion ou de remboursement en actions. La composante « capitaux propres » initialement comptabilisée correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante « passif ». Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes « passif » et « capitaux propres » au prorata de leur valeur comptable initiale.

Après sa comptabilisation initiale, la composante « passif » de l'instrument composé est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante « capitaux propres » de l'instrument financier composé n'est pas réévaluée après sa comptabilisation initiale.

Clauses de complément de prix

Les dettes de complément de prix sur achat de participations sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. La valeur initiale est réévaluée par le résultat à chaque arrêté. La variation de juste valeur est inscrite en résultat opérationnel ou en résultat financier selon qu'elle est causée par un élément opérationnel ou par le passage du temps. Les dettes de complément de prix sont inscrites sur la ligne « autres passifs non courants » et « autres passifs courants » du bilan.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur. La variation de valeur de ces engagements est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle sont inscrits sur la ligne « autres passifs non courants » et « autres passifs courants » du bilan.

2.17. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Pour couvrir son exposition aux risques de marché, le Groupe utilise des instruments dérivés.

Le risque de change est couvert par des achats et ventes à terme de devises et, pour les Filiales françaises le cas échéant, par la souscription de polices change auprès de Bpifrance Assurance Change.

Le risque de taux peut être couvert, le cas échéant, par des swaps receveurs taux variable/payeurs taux fixe, transformant de la dette à taux variable en dette à taux fixe.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Cette juste valeur est fournie par les établissements financiers, contreparties aux transactions pour les dérivés de taux ou calculée à l'aide de méthodes standards de valorisation intégrant les conditions de marché à la date de clôture pour les dérivés de change. La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat à l'exception de la part efficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie qui est comptabilisée dans les capitaux propres.

Instruments dérivés qualifiés de couverture

Les critères retenus par le Groupe pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IFRS 9 :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective.

La majorité des dérivés utilisés par Fives sont qualifiés d'instruments de couverture.

Couverture de juste valeur

Il s'agit d'une couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé au bilan ou d'un engagement ferme d'acheter ou de vendre un actif. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables à la composante couverte sont enregistrées en résultat et compensées par les variations symétriques de juste valeur de l'instrument de couverture. La part inefficace de la couverture est comptabilisée en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature de l'élément couvert ; l'effet du report/déport (points de terme) est quant à lui toujours comptabilisé en résultat financier.

La méthode de couverture de juste valeur est utilisée pour la comptabilisation des opérations de couverture de change.

Couverture de flux de trésorerie

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables (flux budgétés) mais non encore facturées. Dans la mesure où elles remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie, les variations de flux de trésorerie générées par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture.

Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de

juste valeur de l'élément couvert). Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

La méthode de couverture des flux de trésorerie est utilisée pour la comptabilisation des opérations de couverture de taux.

Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.

Il s'agit notamment des instruments financiers dérivés correspondant à des couvertures économiques mais qui n'ont pas été, ou ne sont plus, documentés dans des relations de couverture comptable.

2.18. CARNET DE COMMANDES

Le Groupe détaille les « obligations de prestation restant à remplir » au titre des contrats entrés en vigueur sous le terme de « carnet de commandes ». Aucune exemption n'a été prise pour les contrats de faible durée.

Un contrat est « mis en vigueur » (est ajouté au carnet de commandes) dès lors que les termes du contrat (objet, montant, délais) sont connus et qu'il est exécutoire pour les deux parties. Le montant mis en carnet est le montant de la contrepartie attendue après éliminations des contreparties variables qui ne sont pas raisonnablement certaines.

Au 31 décembre 2025, la durée résiduelle d'écoulement du carnet de commandes du Groupe est majoritairement de moins de 15 mois.

2.19. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe détermine pour chaque contrat, les obligations de prestation qu'il contient. Un contrat présente plusieurs obligations de prestation si ces obligations sont séparables (pourraient être achetées séparément) et distinctes dans le contexte du contrat (dans le contexte du Groupe : faisant l'objet de réceptions distinctes).

Pour chaque obligation de prestation, le revenu est reconnu à l'avancement par les coûts si un des trois critères suivants est respecté :

- le client bénéficie des avantages au fur et à mesure de la prestation (maintenance par exemple) ;
- le client possède et contrôle le bien sur lequel la prestation est effectuée (cas de la rénovation de machines) ;
- il n'existe pas d'usage alternatif au bien ou au service produit à son utilisation par le client et le client a une obligation de payer la prestation réalisée à tout moment (contrat de réalisation d'équipement spécifique).

Dans chacun de ces trois cas, le transfert de contrôle se fait tout au long de la réalisation de la prestation.

Si aucun des critères n'est respecté, alors le client n'obtiendra le contrôle qu'à un moment précis, généralement au terme de la prestation.

Les principaux types d'obligation de prestation au sein du Groupe sont les suivants :

- réalisation d'ensemble ou de sous-ensemble de production clés en main: reconnaissance du revenu à l'avancement ;
- production d'équipements clés: reconnaissance du revenu à l'avancement ou à l'achèvement selon l'usage alternatif et les conditions contractuelles ;
- services à l'industrie: pièces de rechange, maintenance, formation, rénovation et déménagement de machines. La reconnaissance du revenu dégagé par ces services est à l'avancement ou à l'achèvement.

Le Groupe reconnaît une majorité de son chiffre d'affaires à l'avancement, notamment en raison du degré important de personnalisation de ses solutions. La distinction des obligations de prestation ainsi que la détermination de leur prix de vente ne représentent pas en général une zone de jugement significative.

Modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et comptabilisation des coûts

- Pour les obligations de prestation à l'achèvement, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires au moment du transfert de contrôle. S'agissant d'équipements de production standards, le transfert de contrôle se fait généralement au moment du transfert des risques et avantages.
- Pour les obligations de prestation à l'avancement, le Groupe calcule cet avancement en pourcentage comme le rapport des coûts engagés sur les coûts totaux estimés (à terminaison) du projet. Ceux-ci sont réestimés à chaque clôture comptable. Le stade de 100% d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent) pour les contrats correspondant à la réalisation de systèmes intégrés comportant une obligation de résultat global. Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée des réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques.

Les pénalités de retard ou de performance sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les pertes à terminaison sont constatées pour leur totalité dès lors qu'elles sont probables.

2.20. ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRATS

Pour chaque contrat à l'avancement, le Groupe détermine le montant cumulé des coûts encourus à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué du montant des facturations intermédiaires ainsi que des éventuelles pertes à terminaison constatées.

Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique «actifs de contrats». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique «passifs de contrat».

Pour les contrats à l'achèvement en cours d'exécution, l'ensemble des avances et acomptes facturés est inscrit au passif sous la rubrique «passifs de contrats».

Lorsque les coûts totaux estimés du projet dépassent le prix de vente attendu, une perte à terminaison est comptabilisée d'abord en diminution des actifs de contrat puis en provision.

2.21. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS (HORS ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRAT)

Les stocks et travaux en cours (hors actifs et passifs de contrat) sont évalués à leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de production.

Ils sont, le cas échéant, dépréciés afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.

2.22. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements court terme. Ils comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme, à capital garanti à tout moment, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que des OPCVM monétaires.

2.23. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable, sans contrepartie attendue. Le montant inscrit en provision correspond à la meilleure estimation du coût que le Groupe devra probablement supporter pour éteindre son obligation.

Les obligations liées aux contrats en cours d'exécution sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques «Actifs de contrats» ou «Passifs de contrats».

À la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, sur la ligne «Provisions courantes».

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Les litiges connus dans lesquels des sociétés du Groupe pourraient être impliquées ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques connus.

Les provisions sont détaillées en note 5.23.

2.24. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITES

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, le Groupe provisionne les différents avantages conditionnés par l'accumulation d'années de services au sein du Groupe.

Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service au titre de laquelle un avantage est constitué donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs le cas échéant ;
- les écarts actuariels nets des effets d'impôts différés sont reconnus immédiatement par contrepartie des capitaux propres, dans les autres éléments de l'état du résultat global, conformément à IAS 19
 - Avantages au personnel.

La charge de l'exercice, correspondant au coût des services rendus et des services passés (lorsqu'une modification de régime intervient), ainsi qu'au résultat lié aux réductions ou liquidations de régimes de retraite, est comptabilisée en résultat opérationnel.

L'effet lié à la désactualisation de l'engagement, net du rendement attendu des actifs des plans concernés, est porté en résultat financier.

2.25. PROVISION POUR MÉDAILLES DU TRAVAIL

La provision concernant les primes versées à l'occasion de la remise de médailles du travail est calculée en retenant pour référence la norme IAS 19, en intégrant l'ensemble des échelons des médailles. Son évaluation est effectuée, pour les salariés présents à la date de clôture, sur la base d'hypothèses actuarielles, tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel. L'effet de la variation des hypothèses actuarielles est comptabilisé en résultat de la période.

2.26. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Certains salariés du Groupe bénéficient d'éléments de rémunération fondés sur des actions. Pour chaque élément, le Groupe détermine si cette rémunération est appelée à se régler par des instruments de capitaux propres ou par de la trésorerie.

Dans le premier cas, les services sont comptabilisés en charges de personnel (dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ») en contrepartie des réserves consolidées au fur et à mesure de la période d'acquisition des instruments de capitaux propres, pour un montant égal à la juste valeur des éléments de capitaux propres en date d'attribution. Les éléments non acquis ne sont pas comptabilisés.

Dans le second cas, les services sont comptabilisés en charges de personnel (dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ») au fur et à mesure de la période d'acquisition pour un montant égal à la juste valeur des instruments financiers en date de clôture, en contrepartie d'un passif (présenté en « dettes diverses » en « autres passifs non courants »). Les instruments financiers non acquis ne sont pas comptabilisés.

Les impacts chiffrés pour l'exercice 2025 sont détaillés en note 5.5.

2.27. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Les impôts sur les résultats comprennent la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé, calculés conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où ces résultats sont taxables.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat, ou en capitaux propres si ces impôts concernent des éléments enregistrés directement en capitaux propres. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté ou quasi adopté, suivant le mode de comptabilisation initial des impôts différés correspondants.

La charge (le produit) d'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période, déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés à la date de clôture.

Traitement de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et de l'IRAP

Le Groupe considère que la valeur ajoutée, base de calcul de la CVAE pour les entreprises françaises et de l'IRAP pour les entreprises italiennes, est un agrégat intermédiaire de résultat net. Il comptabilise donc la CVAE et l'IRAP comme un impôt sur les résultats.

Traitement des différents crédits d'impôt liés à la recherche et à la propriété intellectuelle

Le Groupe analyse chaque dispositif pour déterminer s'il s'assimile à une subvention, comptabilisée selon IAS 20 dans le résultat opérationnel courant, ou à une moindre taxation des profits rattachables à la propriété intellectuelle, alors comptabilisée en impôts selon IAS 12.

Imposition différée

L'impôt différé résulte, d'une part, des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales et, d'autre part, des déficits reportables. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté au titre des différences temporelles générées par :

- un écart d'acquisition non déductible fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de transaction ;
- des participations dans des Filiales, coentreprises et entreprises associées dès lors que le Groupe contrôle la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où les prévisions de résultat à moyen terme confèrent à la société concernée une assurance raisonnable de récupération. La comptabilisation est également faite à concurrence des passifs d'impôts différés. Le Groupe veille à assurer l'homogénéité entre les prévisions utilisées dans le cadre de cet exercice et celles retenues pour les tests de dépréciation.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôts différés relèvent d'impôts levés par la même autorité de taxation.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'établit à 2 143 M€ en 2025 contre 2 281 M€ en 2024, impacté par des évolutions de périmètre, dont la cession de la branche Cryogénie et un effet de change défavorable du fait de la dépréciation, par rapport à l'euro, de la majorité des autres devises fonctionnelles du Groupe.

À périmètre et change constants, le chiffre d'affaires reste stable.

3.1. CESSIION DE LA BRANCHE CRYOGÉNIE

Le 7 juillet 2025, le Groupe a cédé à Alfa Laval, pour un montant de 829 M€, la Business Unit Cryogénie, incluant les sociétés Fives Cryo SAS (France), Fives RE Golbey (France), Fives Cryomec AG (Suisse), Fives Cryo Inc (États-Unis) et Fives Cryo Suzhou Co Ltd (Chine). Au sein de l'activité Process Industries, sur le segment de l'énergie, cette Business Unit réalisait en 2024 un chiffre d'affaires autour de 200 M€ et employait environ 750 personnes.

Le résultat de cession relatif à l'opération est inclus dans le poste «Résultat de cessions et frais d'acquisition» :

En millions d'€	Notes	2025
Prix de cession de la Business Unit Cryogénie		829,0
Valeur comptable des actifs cédés *		(153,0)
Frais encourus dans le cadre de la cession		(12,8)
Résultat de cession	5.8	663,3

* Dont Goodwill pour 86 M€.

4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 figure en note 5.32.

4.1. PRISE DE CONTRÔLE DU GROUPE PIETRO CARNAGHI

Le 16 septembre 2025, le Groupe a acquis en Italie la société Pietro Carnaghi Spa (laquelle détient à 100 % trois Filiales en Allemagne, en Chine et aux États-Unis).

Acteur de référence dans la conception et fourniture de tous verticaux pour usinage de pièces rotatives de grande dimension, la société emploie environ 240 personnes et réalise un chiffre d'affaires autour de 95 M€ en 2025 auprès de grands donneurs d'ordre des secteurs de l'aéronautique, de la défense, de l'industrie navale et de l'énergie (éolienne et nucléaire).

À la suite de cette acquisition, les sociétés Pietro Carnaghi Spa et Pietro Carnaghi Inc sont entrées dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2025, dans la Division «High Precision Machines».

Valeur d'acquisition et autres informations relatives à la transaction

La contrepartie fixe et définitive transférée pour 100% du Groupe Pietro Carnaghi s'élève à 64,9 M€. L'acquisition a été financée par la mise en place d'un emprunt bancaire et par la trésorerie propre du Groupe.

Les frais d'acquisition encourus en 2025 se sont élevés à 2 M€ avant effet d'impôt. Ils sont inclus dans le poste «Résultat de cessions et frais d'acquisition». Les frais d'émission d'emprunt relatifs à cette acquisition sont comptabilisés dans le poste «Coût de l'endettement financier net».

Travaux d'évaluation et affectation du prix d'acquisition

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3, ont été comptabilisés dans le bilan d'ouverture à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence entre le prix d'acquisition et les actifs identifiés fait ressortir un écart d'acquisition négatif (badwill) provisoire de 8,2 M€, comptabilisé en compte de résultat dans la ligne «Autres produits et charges opérationnels».

Hors prise en compte de cet écart d'acquisition négatif, la contribution du Groupe Pietro Carnaghi au résultat opérationnel courant du Groupe sur l'exercice 2025 est la suivante :

En millions d'€	Proforma 2025 (12 mois)	Dont contribution aux comptes consolidés (3 mois)
Chiffre d'affaires	95,6	27,4
Coût des ventes	77,6	22,1
Marge brute	19,6	5,3
Résultat opérationnel courant	2,8	1,5
Dotations aux amortissements incluses dans le résultat opérationnel courant	(4,2)	(1,1)

5. NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS (EN MILLIERS D'EUROS)

5.1. INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les secteurs opérationnels du Groupe sont les suivants :

Smart Automation Solutions : la Division «*Smart automation solutions for e-commerce, courier, distribution and manufacturing*» conçoit, réalise et installe des solutions de tri haute cadence, de manutention et de robotisation à forte valeur ajoutée, à destination des secteurs de l'e-commerce, des biens de consommation, de la distribution et des entrepôts automatisés. Elle propose également des solutions d'automatisation des flux dans l'industrie générale.

High Precision Machines : la Division «*High precision machines for advanced manufacturing*» est spécialisée dans la réalisation de machines-outils haute précision et de machines d'impression 3D métal à destination des secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de la défense et de l'industrie générale.

Process Industries : spécialisée dans le développement des procédés industriels, la Division «*High performance and sustainable technologies for process industries*» conçoit, réalise et installe des équipements ou des lignes de production complètes à destination des secteurs de l'aluminium, du ciment, de l'acier, du verre et de l'énergie.

Autres : cet ensemble regroupe, pour des raisons de présentation, les activités de Fives dans les domaines de la maintenance industrielle, de la tuyauterie nucléaire et de la digitalisation industrielle, principalement en France, ainsi que les activités de holdings.

Information par secteur opérationnel

	2025	2024	Proforma 2024 (hors contribution S2 de la Cryogénie)
Smart Automation Solutions	582 981	584 263	584 263
High Precision Machines	406 020	336 275	336 275
Process Industries	824 649	1 008 531	915 488
Autres	226 687	171 483	171 483
Total enregistrements de commandes	2 040 337	2 100 552	2 007 509
Smart Automation Solutions	566 695	748 111	748 111
High Precision Machines	447 034	299 112	299 112
Process Industries**	740 699	1 021 291	835 866
Autres	255 518	200 246	200 246
Total carnet de commandes	2 009 946	2 268 760	2 083 335
Smart Automation Solutions	717 951	658 996	658 996
High Precision Machines	341 611	321 916	321 916
Process Industries	910 487	1 132 684	1 024 513
Autres	172 575	167 337	167 337
Total chiffre d'affaires	2 142 624	2 280 933	2 172 762
Smart Automation Solutions	19 275	21 712	21 712
High Precision Machines	1 621	1 896	1 896
Process Industries	39 589	91 606	71 698
Autres	(8 754)	(771)	(771)
Total résultat opérationnel courant	51 731	114 443	94 535
Smart Automation Solutions	33 923	36 306	36 306
High Precision Machines	14 745	18 188	18 188
Process Industries	55 852	112 316	88 339
Autres	792	1 616	1 616
EBITDA (*)	105 312	168 426	144 449

* L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements (voir note 5.6) et rémunérations fondées sur des actions dont le dénouement est prévu en instrument de capitaux propres (voir note 5.5).

** Le proforma 31.12.24 a été retraité du carnet de clôture de la Cryogénie au 31 décembre 2024.

La répartition des actifs par secteur opérationnel se présente ainsi:

31.12.25	Smart Automation Solutions	High Precision Machines	Process Industries	Autres	Total
Écart d'acquisition	31 040		42 213	5 372	78 625
Immobilisations corporelles et incorporelles	57 614	115 825	77 561	47 405	298 405
Total actifs sectoriels	88 654	115 825	119 774	52 777	377 030
Autres actifs					2 030 986
Total actif					2 408 016

Une perte de valeur a été constatée pour l'écart d'acquisition du secteur opérationnel «High Precision Machines» (112M€). Une dépréciation complémentaire a également été constatée sur ses actifs long-terme (3M€) (cf. note 5.12).

31.12.24	Smart Automation Solutions	High Precision Machines	Process Industries	Autres	Total
Écart d'acquisition	31 040	112 420	128 540	5 372	277 372
Immobilisations corporelles et incorporelles	79 213	74 230	110 975	54 019	318 437
Total actifs sectoriels	110 253	186 650	239 515	59 391	595 809
Autres actifs					1 701 522
Total actif					2 297 331

5.2. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit:

	2025	2024
Chiffre d'affaires reconnu à l'avancement	1 749 603	1 858 219
Chiffre d'affaires reconnu à l'achèvement	393 021	422 714
Total	2 142 624	2 280 933

Chiffre d'affaires par zone de destination

	2025	2024
Europe	656 957	697 884
Afrique et Moyen-Orient	220 190	256 366
Amérique	801 508	902 814
Asie et Océanie	463 969	423 869
Total	2 142 624	2 280 933

Chiffre d'affaires par zone d'origine

	2025	2024
Europe	1 044 395	1 198 048
Afrique et Moyen-Orient	67 222	74 893
Amérique	733 839	751 559
Asie et Océanie	297 168	256 433
Total	2 142 624	2 280 933

Information relative aux principaux clients

Sur la base du chiffre d'affaires cumulé des deux derniers exercices, aucun client du Groupe n'a représenté plus de 5%.

5.3. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Charges de personnel

	2025	2024
Charges de personnel	714 988	719 738
Effectif total à fin de période	8 551	9 261

Effectifs en fin de période par type de contrat

Par type de contrat	2025	2024
CDI	8 132	8 723
CDD	153	172
Contrats en alternance	266	366
Total	8 551	9 261

5.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

	2025	2024
Frais de recherche et développement bruts	(41 196)	(43 080)
Crédits d'impôt recherche et subventions reçues	9 475	8 240
Total	(31 721)	(34 840)

5.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	2025	2024
Rémunération fondée sur des actions		
- dénouement prévu en actions	514	790
- dénouement prévu en trésorerie	123	(65)
Autres	2 678	6 717
Total	3 315	7 442

La ligne «Autres» comprend le montant de l'écart d'acquisition négatif constaté dans le cadre de l'acquisition du Groupe Pietro Carnaghi en 2025 à hauteur de 8,2M€ (cf. note 4.1). En 2024, il comprenait principalement le montant de l'écart d'acquisition négatif constaté à l'occasion de la prise de contrôle à 100% de la société AddUp.

Les salariés du Groupe bénéficient depuis 2018 d'un plan de rémunération à long terme fondé sur les actions de l'entité parente du Groupe. Ce plan est composé d'actions gratuites et de performance pour les salariés français et d'un plan «miroir» pour les salariés étrangers.

5.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS INCLUSES DANS LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant inclut les dotations aux amortissements d'immobilisations suivantes:

	2025	2024
Inclus dans le coût des ventes	(15 468)	(15 552)
Inclus dans les frais généraux et les autres éléments opérationnels	(35 666)	(35 607)
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(2 959)	(3 614)
Total	(54 093)	(54 773)

En application de la norme IFRS 16, les dotations d'amortissement des droits d'utilisation au titre des contrats de location s'élèvent à 19,5M€ au 31 décembre 2025. Elles sont incluses dans les frais généraux.

5.7. COÛTS DE RESTRUCTURATION

Ce poste comprend les coûts encourus au titre de mesures d'économies et de restructuration du Groupe, notamment dans le cadre de plans de départ engagés dans des sociétés exposées au segment de l'automobile (en France et au Royaume-Uni principalement).

5.8. RÉSULTATS DE CESSIONS ET FRAIS D'ACQUISITIONS

	2025	2024
Résultat de cessions	662 620	(791)
Frais d'acquisitions	(2 226)	(900)
Total	660 394	(1 691)

En 2025, le produit comptabilisé en résultat de cessions est principalement relatif à la cession de la branche Cryogénie (cf. note 3.1).

5.9. RÉSULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement financier net

	2025	2024
Charges financières:		
- sur emprunts obligataires	(5 900)	(5 772)
- sur dettes bancaires brutes	(15 602)	(23 336)
- sur passifs locatifs	(4 451)	(4 294)
Autres charges d'intérêt	(1 542)	(2 521)
Étalement des frais d'émission	(3 340)	(885)
Charges d'intérêts et charges assimilées	(30 835)	(36 808)
Produits d'intérêts et produits assimilés	13 841	10 808
Total	(16 994)	(26 000)

Les charges financières sur les emprunts obligataires sont relatives aux Obligations Relance de 2023.

La ligne «charges financières sur passifs locatifs» concerne l'ensemble des contrats de locations retraités selon IFRS 16.

Autres produits et charges financiers

	2025	2024
Revenus des participations	503	3 623
Résultat de change	(18 326)	1 508
- Profits (pertes) de change	(14 486)	5 560
- Effet de terme des instruments dérivés de couverture de change et swap points	(3 840)	(4 052)
Charges financières sur retraitements et avantages assimilés	(1 586)	(1 505)
Dotation nette aux provisions financières	(1 692)	65
Autres éléments financiers	(280)	(56)
Total	(21 381)	3 635

Le résultat financier du Groupe intègre une perte de change latente de (8,9)M€, liée majoritairement aux prêts intragroupes entre Fives et ses Filiales, et une perte de change réalisée de (5,6)M€.

Les montants de ces prêts sont détaillés en note 5.26 au paragraphe «Risque de change».

5.10. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Analyse de la charge d'impôt

	2025	2024
CVAE et IRAP	(1 915)	(2 640)
Impôt exigible	(46 764)	(39 657)
Sous-total impôt exigible	(48 679)	(42 297)
Impôt différé	(926)	(2 442)
Total	(49 605)	(44 739)

Taux effectif d'impôt

	2025	2024
Résultat avant impôt	525 738	89 936
Taux d'impôt de la maison mère	25,00%	25,00 %
Charge (produit) d'impôt théorique	(131 434)	(22 484)
Incidence:		
- de la CVAE et de l'IRAP	(1 915)	(2 640)
- des différences de taux	3 048	3 382
- de la variation des impôts différés actifs non reconnus et pertes non activées	(15 717)	(14 731)
- des révisions de valeur	(28 105)	
- des variations de périmètre *	127 305	
- des différences permanentes et autres éléments	(2 787)	(8 267)
(Charge)/produit d'impôt constaté	(49 605)	(44 739)

Groupes d'intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Fives et ses Filiales font partie du périmètre d'intégration fiscale formé par Nova Orsay et comprenant l'ensemble des Filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95%. L'économie d'impôt résultant de la compensation des résultats fiscaux entre Filiales bénéficiaires et Filiales déficitaires pour le calcul de l'impôt intégré est constatée dans les comptes de Nova Orsay.

Le Groupe déclare ses résultats au sein d'intégrations fiscales aux États-Unis et en Italie ; l'effet pratique est de considérer l'ensemble des entités membre d'une intégration comme une seule entité fiscale. Le Groupe utilise également le mécanisme du «group relief» en Grande-Bretagne qui permet la compensation des gains et pertes entre entités faisant partie d'un même Groupe durant un exercice fiscal.

Impôts différés

Les modalités de compensation sont détaillées en note 2.27.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus lorsque leurs perspectives d'utilisation présentent une probabilité de recouvrement suffisante.

Le montant net des actifs et passifs d'impôts différés se décompose comme suit :

	31.12.24						31.12.25	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Var. constatée en résultat	Var. constatée en situation nette	Périmètre	Écarts de conv. et autres	Impôts différés actif	Impôts différés passif
Provisions pour engagements de retraite	9 999		(381)	(189)	(380)	(421)	8 628	
Déficits fiscaux reportables	41 468		(3 407)		(245)	(1 899)	35 917	
Réévaluations ⁽¹⁾	3 850	(31 700)	(4 633)	(110)	(4 888)	5 332	4 363	(36 511)
Autres différences temporaires	30 859	(6 926)	3 275	(164)	2 396	(2 898)	38 722	(12 182)
Impôts différés actif (passif) bruts	86 176	(38 626)	(5 146)	(463)	(3 117)	114	87 630	(48 693)
Limitation des impôts différés actifs	(24 422)		4 220			(1 227)	(21 429)	
Compensation	(28 066)	28 066					(39 065)	39 065
Impôts différés actifs reconnus	33 689	(10 559)	(926)	(463)	(3 117)	(1 113)	27 136	(9 628)
Impôts différés nets	23 128						17 508	

⁽¹⁾ Principalement relatif à l'amortissement fiscal des écarts d'acquisition aux États-Unis

5.11. QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En 2024, la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence correspondait principalement à la perte dégagée par AddUp jusqu'à sa prise de contrôle à 100 % début octobre 2024.

5.12. ÉCARTS D'ACQUISITION

	31.12.24 Net	Variation de périmètre	Transfert	Perte de valeur	Variation de change et autres	31.12.25 Net
Smart Automation Solutions	31 040					31 040
High Precision Machines	112 420			(112 420)		
Process Industries	128 540	86 327				42 213
Autres	5 372					5 372
Total	277 372	(86 327)		(112 420)		78 625

Le poste «Variation de périmètre» enregistre la sortie du Goodwill alloué à la Business Unit Cryogénie du Groupe cédée au cours de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 36, un test de perte de valeur a été réalisé au 31 décembre 2025 au niveau de l'UGT que représente chaque secteur.

Les flux de trésorerie retenus pour chacune des UGT reposent sur les meilleures estimations de la Direction, mises à jour au 31 décembre 2025.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- plan moyen terme 2026-2031 ;
- taux de croissance de la valeur terminale : 2% (identique à l'hypothèse du test de l'exercice 2024) ;
- taux d'actualisation : 10% (versus 9,6% comme hypothèse retenue lors du test de l'exercice 2024).

Ces tests ont conduit le Groupe à constater une perte de valeur dans la Division «High Precision Machines» (112 M€) en conséquence de nouvelles conditions de marché prises en compte dans le plan moyen terme, du fait notamment d'une dégradation des perspectives pour les activités liées au secteur de l'automobile.

Analyse de sensibilité

UGT Smart Automation Solutions :

- sensibilité au taux d'actualisation : un taux d'actualisation à 10,5% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme : une croissance de long terme de 1,5% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus : une baisse de 10% des flux terminaux ne réduirait pas la juste valeur de ces UGT à un niveau inférieur à leur valeur comptable.

UGT High Precision Machines :

Une perte de valeur ayant été constatée sur l'intégralité du Goodwill, la dégradation des hypothèses du test de valeur n'aurait plus d'incidence sur ce dernier mais entraînerait une dépréciation complémentaire des actifs long-terme de la Division.

- sensibilité au taux d'actualisation : un taux d'actualisation à 10,5% entraînerait une dépréciation complémentaire de 10,4 M€ ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme : une croissance de long terme de 1,5% entraînerait une dépréciation complémentaire de 6,9 M€ ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus : une baisse de 10% des flux terminaux entraînerait une dépréciation complémentaire de 11,7 M€.

UGT Process Industries :

- sensibilité au taux d'actualisation : un taux d'actualisation à 10,5% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme : une croissance de long terme de 1,5% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus : une baisse de 10% des flux terminaux ne réduirait pas la juste valeur de ces UGT à un niveau inférieur à leur valeur comptable.

UGT Autres :

- sensibilité au taux d'actualisation : un taux d'actualisation à 10,5% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme : une croissance de long terme de 1,5% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus : une baisse de 10% des flux terminaux ne réduirait pas la juste valeur de ces UGT à un niveau inférieur à leur valeur comptable.

5.13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit:

	31.12.25			31.12.24		
	Brut	Amort. / Dépréc.	Net	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Technologies et R&D acquises	120 372	(109 972)	10 400	117 826	(113 867)	3 959
Marques acquises	25 537	(24 884)	653	27 814	(27 161)	653
Relations clients, carnet de commandes et autres acquis	75 723	(70 593)	5 130	77 293	(76 642)	651
Concessions, brevets et licences	87 197	(66 999)	20 198	88 336	(60 769)	27 566
Autres immobilisations incorporelles	57 146	(35 847)	21 299	53 983	(17 651)	36 333
Total	365 975	(308 295)	57 680	365 252	(296 090)	69 162

À la suite du test de perte de valeur sur les actifs incorporels long-terme non amortissables réalisé conformément à la norme IAS 36, une perte de valeur de 3M€ a été constatée sur les technologies et R&D dans la Division «High Precision Machine».

Au 31 décembre 2025, l'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit:

	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Solde au 31.12.24	365 252	(296 090)	69 162
Acquisitions	14 465		14 465
Sorties et cessions	(2 307)	1 536	(771)
Dotations aux amortissements/dépréciations		(39 091)	(39 091)
Reclassements	(834)	1 338	504
Variations de périmètre	11 327	3 702	15 029
Effet des variations de change	(21 928)	20 310	(1 618)
Solde au 31.12.25	365 975	(308 295)	57 680

Au 31 décembre 2024, l'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analysait comme suit:

	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Solde au 31.12.23	319 274	(274 337)	44 937
Acquisitions	17 899		17 899
Sorties et cessions	(1 038)	876	(162)
Dotations aux amortissements/dépréciations		(11 142)	(11 142)
Reclassements	2 005	(1 303)	702
Variations de périmètre	16 239	(3)	16 236
Effet des variations de change	10 873	(10 181)	692
Solde au 31.12.24	365 252	(296 090)	69 162

5.14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit:

	31.12.25			31.12.24		
	Brut	Amort. / Dépréc.	Net	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Terrains, aménagements	30 692		30 692	29 316		29 316
Constructions	172 674	(95 164)	77 510	177 835	(107 615)	70 220
Installations techniques, matériel et outillages	205 029	(151 513)	53 516	249 676	(187 409)	62 267
Autres immobilisations	79 288	(60 664)	18 624	85 064	(66 131)	18 933
Droits d'utilisation (locations)	103 765	(60 403)	43 362	132 955	(79 729)	53 226
Immobilisations en cours	16 956		16 956	14 968		14 968
Avances sur immobilisations	64		64	344		344
Total	608 468	(367 744)	240 724	690 158	(440 884)	249 274

Au 31 décembre 2025, l'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit:

	Brut	Amort./ Dépréc.	Net
Solde au 31.12.24	690 158	(440 884)	249 274
Nouveaux droits d'utilisation sur la période	16 396		16 396
Acquisitions	32 109		32 109
Sorties et cessions	(37 911)	33 100	(4 811)
Dotations aux amortissements / dépréciations		(42 088)	(42 088)
Reclassements	2 937	(1 745)	1 192
Variations de périmètre	(64 840)	64 781	(59)
Effet des variations de change	(30 381)	19 092	(11 289)
Solde au 31.12.25	608 468	(367 744)	240 724

La dotation aux amortissements comprend à hauteur de 19,5 M€ l'amortissement des droits d'utilisation au titre des contrats de location, en application de la norme IFRS 16.

Au 31 décembre 2024, l'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analysait comme suit:

	Brut	Amort./ Dépréc.	Net
Solde au 31.12.23	629 534	(404 099)	225 436
Nouveaux droits d'utilisation sur la période	19 692		19 692
Acquisitions	37 932		37 905
Sorties et cessions	(14 515)	13 397	(1 091)
Dotations aux amortissements / dépréciations		(44 378)	(44 378)
Reclassements	(2 046)	1 784	(262)
Variations de périmètre	7 626	93	7 719
Effet des variations de change	11 935	(7 681)	4 254
Solde au 31.12.24	690 158	(440 884)	249 274

5.15. ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Le montant des actifs financiers courants et non courants s'analyse comme suit:

	31.12.25			31.12.24		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Créances rattachées à des participations	20	80	100		81	81
Autres actifs financiers	653 610	5 384	658 994	191 931	4 945	196 877
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						
Autres titres de participation		22 792	22 792		12 250	12 250
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net						
Instruments dérivés	2 602		2 602	1 602		1 602
Autres actifs financiers	2 317	2 243	4 561	1 305	1 272	2 578
Titres mis en équivalence		1 841	1 841		843	843
Actifs financiers	658 549	32 340	690 890	194 838	19 391	214 231

La variation de la valeur brute des autres titres de participation inclut une augmentation de juste valeur, nette d'impôt différé, de 0,2 M€ au 31 décembre 2025.

L'échéancier de l'ensemble des Autres actifs financiers non courants (à l'exception des Autres titres de participation et des Titres mis en équivalence) se présente de la manière suivante au 31 décembre 2025 :

	31.12.25		
	Valeur au bilan	De 1 à 5 ans	> 5ans
Créances rattachées à des participations	80	80	
Autres actifs financiers	7 627	7 627	
Total	7 707	7 707	

5.16. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

L'évolution de la valeur des stocks et travaux en cours s'analyse comme suit :

	31.12.25			31.12.24		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Matières premières	124 357	(29 995)	94 362	141 233	(25 058)	116 175
Encours de production	69 549	(7 360)	62 189	90 795	(9 218)	81 577
Produits intermédiaires et finis	78 545	(19 332)	59 213	77 976	(18 072)	59 904
Total	272 451	(56 687)	215 764	310 004	(52 348)	257 656

5.17. ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRATS

La valeur des actifs et passifs de contrats s'analyse comme suit :

	31.12.25		31.12.24	
Contrats à l'avancement				
Actifs de contrats	234 839		338 443	
Passifs de contrats	(347 370)		(440 192)	
Net	(112 531)		(101 749)	
Contrats à l'achèvement				
Passifs de contrats à l'achèvement	(96 770)		(82 935)	

5.18. CRÉANCES CLIENTS

Les valeurs brutes et nettes des créances clients se présentent comme suit :

	31.12.25			31.12.24		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Total des créances clients	439 046	(14 039)	425 007	508 941	(11 204)	497 737
Total	439 046	(14 039)	425 007	508 941	(11 204)	497 737

L'évolution des dépréciations sur les créances clients peut être analysée comme suit :

	Ouverture	Dotations	Reprises	Écarts de conversion	Autres	Clôture
2025	(11 204)	(7 388)	3 685	427	441	(14 039)
2024	(7 269)	(3 338)	1 224	(279)	(1 542)	(11 204)

La balance âgée des créances clients nettes se présente de la façon suivante au 31 décembre 2025:

	Total	Non Échues	Échues < 30 jours	Échues > 30 jours < 90 jours	Échues > 90 jours
2025	425 007	318 867	40 816	26 568	38 756
2024	497 737	350 565	82 940	28 454	35 778

La politique du Groupe en matière de maîtrise du risque client repose sur les principes suivants:

- vigilance en amont se matérialisant notamment par un processus d'analyse du risque client lors de la phase de sélection du projet et de la remise d'offre ;
- dispositions spécifiques pour les contrats significatifs, avec l'obligation de couverture (risque commercial et/ou politique) en fonction de critères liés à la taille du contrat, à la nature du client, à la catégorie de pays concerné ;
- suivi à intervalle régulier des retards de paiements en phase de réalisation et mise en œuvre dans les meilleurs délais des actions nécessaires à l'encaissement des créances nées.

En raison de la nature des activités exercées par le Groupe, les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent souvent des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement de certaines réserves soulevées lors de l'inspection des travaux. De telles créances demeurent entièrement recouvrables ; les coûts à supporter au titre de la levée des réserves sont inclus dans la détermination de la marge à terminaison des contrats considérés.

Les provisions pour dépréciation sont évaluées au cas par cas en prenant en considération le risque spécifique de non-recouvrement.

5.19. AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur des autres actifs courants s'analyse comme suit:

	31.12.25	31.12.24
Créances fiscales	59 133	63 398
Avances et acomptes versés	59 258	81 124
Créances diverses	15 696	17 601
Charges constatées d'avance	17 370	15 399
Total	151 457	177 522

5.20. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31.12.25	31.12.24
Équivalents de trésorerie	29 535	41 925
Disponibilités	240 915	129 440
Total trésorerie et équivalents de trésorerie active	270 450	171 365

Les équivalents de trésorerie sont constitués de certificats de dépôts négociables et comptes à terme à échéance de moins de trois mois.

Les disponibilités incluent des comptes courants rémunérés.

Répartition de la trésorerie et équivalents de trésorerie par devise

	EUR	USD	GBP	CNY	JPY	CAD	Autres	Total
Équivalents de trésorerie	17 647						11 888	29 535
Disponibilités	58 232	15 846	189	130 197	9 907	9 584	16 960	240 915
Total 31.12.25	75 879	15 846	189	130 197	9 907	9 584	28 848	270 450
Swaps de change	(29 832)	(10 235)	(2 978)	3 405	39 640			
Total 31.12.25 avant swaps	46 047	5 611	(2 789)	133 602	49 547	9 584	28 848	270 450

Au 31 décembre 2024, la trésorerie se répartissait de la façon suivante:

	EUR	USD	GBP	CNY	JPY	CAD	Autres	Total
Équivalents de trésorerie	28 686						13 239	41 925
Disponibilités	22 483	11 315	325	55 597	12 640	11 398	15 682	129 440
Total 31.12.24	51 169	11 315	325	55 597	12 640	11 398	28 921	171 365
Swaps de change	(28 416)	(17 184)	(121)		45 721			
Total 31.12.24 avant swaps	22 753	(5 869)	204	55 597	58 361	11 398	28 921	171 365

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus majoritairement dans des devises majeures et déposés auprès de banques de 1^{er} rang.

5.21. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie nette des concours bancaires

	31.12.25	31.12.24
Équivalents de trésorerie	29 535	41 925
Disponibilités	240 915	129 440
Sous-total trésorerie et équivalents de trésorerie active	270 450	171 365
Concours bancaires courants	(468)	(1 404)
Total	269 982	169 961

Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

	31.12.25	31.12.24	Variations	
			Liées à l'activité	Autres*
Stocks et travaux en cours	(215 764)	(257 656)	3 171	38 721
Actifs de contrats	(234 839)	(338 443)	57 449	46 155
Créances clients	(425 007)	(497 737)	43 319	29 411
Autres actifs courants / non courants inclus dans le BFR	(152 005)	(178 140)	21 027	5 108
Passifs de contrats	444 140	523 127	(48 844)	(30 143)
Fournisseurs et comptes rattachés	427 775	553 180	(101 786)	(23 619)
Autres passifs courants / non courants inclus dans le BFR	199 236	213 058	2 716	(16 538)
Besoin en fonds de roulement avant provisions courantes	43 536	17 389	(22 948)	49 095
Provisions courantes	121 641	115 402	15 449	(9 210)
Besoin en fonds de roulement	165 177	132 791	(7 499)	39 885

*Résultant principalement de la revalorisation des sous-jacents en application d'IFRS 9, de la conversion et des mouvements de périmètre.

5.22. CAPITAUX PROPRES

Politique de gestion du capital

Le Groupe gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse visant à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires. Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ni les capitaux propres de la société mère.

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2025 de la société Fives est constitué de 2185 612 actions de 47€ de valeur nominale qui ont été entièrement libérées par paiement en numéraire ou par apport en nature. Le capital social s'élève ainsi à 102 723 764€.

Actionnariat

Depuis fin mai 2018, la Caisse de Dépôt et Placement du Québec («CDPQ») et l'Office d'investissement des Régimes de Pensions du Secteur Public («PSP»), deux des plus grands gestionnaires de fonds de caisses de retraite au Canada sont actionnaires minoritaires du Groupe, aux côtés du management et d'Ardian, présent depuis 2012 et qui conserve une participation minoritaire, ainsi que de BPI France, entré au capital du Groupe début mars 2024.

Distributions

La société n'a distribué aucun dividende sur la période.

5.23. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	31.12.24	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Écarts de conversion	Autres	31.12.25
Garantie	78 449	43 950	(11 561)	(17 101)	(4 083)	655	90 309
Litiges sur contrats	5 282	3 486	(732)	(559)	(214)	(1 060)	6 203
Pertes futures sur contrats	839	210	(582)	(287)	(18)	(128)	34
Charges sur commandes terminées	24 500	12 634	(6 644)	(6 486)	(1 163)	(3 092)	19 749
Autres provisions pour risques et charges	6 332	1 562	(2 419)	(22)	(174)	67	5 346
Total provisions courantes	115 402	61 842	(21 938)	(24 455)	(5 652)	(3 558)	121 641
Retraites	39 690	5 366	(4 920)	(1 898)	(1 191)	(3 706)	33 341
Autres avantages postérieurs à l'emploi	4 654	675	(670)	(134)	(28)	(429)	4 068
Autres provisions - part non courante	10 289	5 624	(4 019)	(2)	(127)	2 712	14 477
Total provisions non courantes	54 633	11 665	(9 609)	(2 034)	(1 346)	(1 423)	51 886

Provisions courantes

Les provisions courantes sont pour l'essentiel relatives aux garanties, pertes futures sur contrats à l'achèvement, et litiges sur des contrats terminés.

Les provisions pour garanties couvrent l'estimation des coûts futurs à engager durant la période de garantie des commandes, postérieurement à la réception provisoire (ou événement équivalent).

Provisions non courantes

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel les provisions pour restructuration, pour avantages au personnel (notamment le TFR en Italie et les médailles du travail en France) et les provisions pour litiges autres que ceux afférents aux contrats.

La provision pour engagements de retraite concerne les régimes à prestations définies en vigueur dans le Groupe, à savoir :

- les indemnités de départ à la retraite françaises et japonaises ;
- les régimes de retraites complémentaires ; les régimes anglais, américain, allemand et français sont fermés et les droits acquis ont été cristallisés à la date de fermeture.

Hypothèses actuarielles

31.12.25	France	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Allemagne	Inde	Mexique
Taux d'actualisation	4,1%	5,4%	4,8%	0,3%	4,1%	6,5 - 6,7%	9,0%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	NA	5,4%	NA	NA	NA	6,5 - 7,7%	9,0%
Taux d'augmentation des salaires	2,0%	NA	NA	2%	NA	8,0 - 8,5%	5,0%

31.12.24	France	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Allemagne	Inde	Mexique
Taux d'actualisation	3,7%	5,4%	5,3%	0,3%	3,4%	6,8 - 7%	10,0%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	NA	5,4%	NA	NA	NA	7%	10,0%
Taux d'augmentation des salaires	2,0%	NA	NA	2%	NA	5 - 8,5%	5,0%

La valeur actuelle totale des obligations futures («Defined Benefit Obligation») s'élève à 65 043 k€ au 31 décembre 2025. Compte tenu de la juste valeur des actifs de couverture des différents régimes au 31 décembre 2025, l'engagement net à cette date s'établit à 33 341 k€.

Le résultat de la période correspond au coût des services rendus, à l'effet de «désactualisation» de l'engagement net du rendement attendu des actifs et à l'amortissement des services passés. Globalement, les charges et les variations de provisions pour engagements et indemnités de retraite conduisent à une charge nette pour l'exercice de 3 248 k€, comptabilisée dans le résultat opérationnel courant à hauteur de 1 663 k€ (charge), et dans le résultat financier à hauteur de 1 585 k€ (charge).

Par ailleurs, le montant des écarts actuariels générés sur la période et comptabilisés directement en autres éléments du résultat global s'élève à (989) k€, hors effet d'impôt, résultant d'une hausse des taux d'actualisation par rapport au 31 décembre 2024.

	Indemnités de départ en retraite	Engagements complémentaires de retraite au 31.12.2025					Total
	France	Zone Euro	Royaume-Uni	Zone Amérique	Zone Asie		

VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION

Valeur actualisée de l'obligation au 01.01.2025	19 185	2 025	44 826	4 163	2 041	72 240
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 340	4	363	10	191	1 908
Effet de l'actualisation	667	59	2 261	195	55	3 237
Réduction / Liquidation de régime	(245)		(363)			(608)
Entrée / Sortie de périmètre	(1 391)	(1 366)				(2 757)
Prestations payées	(1 711)	(139)	(2 419)	(333)	(578)	(5 180)
Nouveaux écarts actuariels	(143)	(66)	(571)	(85)	(21)	(886)
Écart de change et autres			(2 215)	(454)	(242)	(2 911)
Valeur actualisée de l'obligation au 31.12.25	17 702	517	41 882	3 496	1 446	65 043

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME

Juste valeur des actifs du régime au 01.01.2025			31 782		768	32 550
Rendement réel des actifs du régime			1 625		27	1 652
Cotisations versées par l'employeur			1 857		57	1 914
Réduction / Liquidation de régime			(363)			(363)
Prestations versées par le régime			(2 419)		(13)	(2 432)
Écart de change et autres			(1 493)		(126)	(1 619)
Juste valeur des actifs du régime au 31.12.25			30 989		713	31 702

COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES

Excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds	17 702	517	10 893	3 496	733	33 341
Montant net comptabilisé en provision au 31.12.25	17 702	517	10 893	3 496	733	33 341

COMPOSANTES DE LA CHARGE PÉRIODIQUE NETTE COMPTABILISÉE SUR L'EXERCICE

Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 340	4	363	10	191	1 908
Effet de l'actualisation	667	59	2 261	195	55	3 237
Rendement attendu des actifs du régime			(1 625)		(27)	(1 652)
(Gain)/Perte liée à une réduction ou une liquidation de régime	(245)					(245)
Charge périodique nette comptabilisée en 2025	1 762	63	999	205	219	3 248

VARIATION DE LA PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS

Provision au bilan au 01.01.2025	19 185	2 025	13 044	4 163	1 272	39 690
Cotisations versées par l'employeur			(1 857)		(57)	(1 914)
Charge périodique nette comptabilisée	1 762	63	999	205	219	3 248
Prestations payées directement par l'employeur	(1 711)	(139)		(333)	(565)	(2 748)
Entrée/sortie de périmètre	(1 391)	(1 366)				(2 757)
Écarts actuariels	(143)	(66)	(674)	(85)	(21)	(989)
Écart de change et autres			(619)	(454)	(115)	(1 188)
Provision au bilan au 31.12.25	17 702	517	10 893	3 496	733	33 341

	Indemnités de départ en retraite	Engagements complémentaires de retraite au 31.12.2024				Total
	France	Zone Euro	Royaume-Uni	Zone Amérique	Zone Asie	

VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION

Valeur actualisée de l'obligation au 01.01.2024	19 867	2 136	47 274	3 815	1 982	75 074
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 446	6	391	11	124	1 978
Effet de l'actualisation	650	66	2 124	184	41	3 065
Réduction / Liquidation de régime	(46)	(42)	(391)		(127)	(606)
Entrée / Sortie de périmètre	243					243
Prestations payées	(1 967)	(94)	(2 710)	(370)	(7)	(5 148)
Nouveaux écarts actuariels	(1 008)	(47)	(143)	306	38	(854)
Écart de change et autres			(1 719)	217	(10)	(1 512)
Valeur actualisée de l'obligation au 31.12.24	19 185	2 025	44 826	4 163	2 041	72 240

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME

Juste valeur des actifs du régime au 01.01.2024			33 844		794	34 638
Rendement réel des actifs du régime			1 536		24	1 560
Cotisations versées par l'employeur			1 840		48	1 888
Réduction / Liquidation de régime			(391)		(116)	(507)
Prestations versées par le régime			(2 710)		(7)	(2 717)
Écart de change et autres			(2 337)		25	(2 312)
Juste valeur des actifs du régime au 31.12.24			31 782		768	32 550

COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES

Excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds	19 185	2 025	13 044	4 163	1 273	39 690
Montant net comptabilisé en provision au 31.12.24	19 185	2 025	13 044	4 163	1 273	39 690

COMPOSANTES DE LA CHARGE PÉRIODIQUE NETTE COMPTABILISÉE SUR L'EXERCICE

Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 446	6	391	11	124	1 978
Effet de l'actualisation	650	66	2 124	184	41	3 065
Rendement attendu des actifs du régime			(1 536)		(24)	(1 560)
(Gain)/Perte liée à une réduction ou une liquidation de régime	(46)	(42)			(12)	(100)
Charge périodique nette comptabilisée en 2024	2 050	30	979	195	129	3 383

VARIATION DE LA PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS

Provision au bilan au 01.01.2024	19 867	2 136	13 430	3 815	1 189	40 436
Cotisations versées par l'employeur			(1 840)		(48)	(1 888)
Charge périodique nette comptabilisée	2 050	30	979	195	129	3 383
Prestations payées directement par l'employeur	(1 967)	(94)		(370)	(7)	(2 438)
Entrée de périmètre	243					243
Écarts actuariels	(1 008)	(47)	(143)	306	38	(854)
Écart de change et autres			618	217	(30)	805
Provision au bilan au 31.12.24	19 185	2 025	13 044	4 163	1 272	39 690

Tableau des fonds investis

	31.12.25		31.12.24	
	Montant	%	Montant	%
Actions	11 807	37%	17 392	53%
Obligations et assimilés	18 605	59%	12 080	37%
Monétaire	568	2%	2 301	7%
Fonds diversifiés	722	2%	776	2%
Valeur de marché des fonds investis	31 702	100%	32 550	100%

Valeur actuelle des engagements

	31.12.25		31.12.24	
Valeur de l'obligation	65 043		72 240	
Valeur de marché des fonds investis	(31 702)		(32 550)	
Valeur actuelle des engagements	33 341		39 690	

Analyse de sensibilité

La valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi est sensible aux taux d'actualisation. Le tableau ci-dessous présente l'effet d'une baisse de 25 points de base des taux d'actualisation sur la valeur présente de l'engagement :

	31.12.25		31.12.24	
	k€	% du DBO	k€	% du DBO
France	931	5,32%	1 050	5,54%
Zone Euro	100	3,00%	57	2,82%
Royaume-Uni	1 152	2,75%	1 266	2,82%
Zone Amérique	16	3,00%	123	2,96%
Zone Asie	6	2,42%	6	0,30%

5.24. DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES

	31.12.25			31.12.24		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Obligations Relance	60 000		60 000	75 000		75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	58 091	92 339	150 430	70 516	185 519	256 035
Frais d'émission	(2 681)		(2 681)	(3 719)		(3 719)
Passifs de location	32 193	14 766	46 959	39 243	17 349	56 592
Autres dettes envers les établissements de crédit		3 953	3 953	754	1 200	1 954
Intérêts courus et charge d'intérêt anticipée		3 414	3 414		5 967	5 967
Instruments dérivés passifs		958	958		6 054	6 054
Comptes créditeurs de banques		469	469		1 404	1 404
Total dettes financières	147 603	115 899	263 502	181 795	217 493	399 288

Les Obligations Relance souscrites en 2023 et à échéance 2031 ont été remboursées volontairement au cours du dernier trimestre 2025, à hauteur de 15 M€. A fin décembre 2025, le montant d'Obligations Relance s'élève donc à 60 M€.

Le poste « Emprunts auprès des établissements de crédit » au 31 décembre 2025 inclut notamment :

- Un emprunt de 40 M€ conclu au cours du quatrième trimestre 2025 par la société holding de tête en Italie avec deux banques relationnelles du Groupe pour refinancer partiellement l'acquisition de la société Pietro Carnaghi. Cet emprunt d'une durée de 5 ans, s'amortit linéairement par trimestre à compter du 30 juin 2026.
- Un prêt de 80 M€ à conditions préférentielles souscrit en 2018 auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement) et remboursé à hauteur de 11,4 M€ sur l'année, qui est comptabilisé à sa juste valeur pour un montant de 29,8 M€.
- Les prêts conclus au cours de l'exercice 2020, issus des programmes de soutien à la liquidité des entreprises mis en place par les États dans le contexte de la pandémie Covid-19 en France, en Italie et aux États-Unis. Les prêts souscrits en Italie et aux États-Unis sont totalement remboursés à la fin de l'exercice.

Le Prêt Garanti par l'État («PGE») en France de 200M€, prorogé en avril 2021, s'amortit linéairement annuellement sur 5 ans jusqu'en 2026. L'avant-dernière échéance de 38M€ a été honorée le 2 juillet 2025. Bénéficiant des conditions préférentielles établies par la loi du 23 mars 2020, ce prêt est comptabilisé à la juste valeur de 38,9M€ au 31 décembre 2025. La subvention dégagée, supportant l'exploitation du Groupe, est étalée sur la durée du prêt et représente un montant de 1,7M€ sur l'année (montant de 3M€ en 2024).

- Le tirage de la ligne de crédit renouvelable («RCF») à hauteur de 14,3M€. Cette ligne de crédit renouvelable a été mise en place en avril 2024 concomitamment au refinancement de la dette obligataire avec une maturité initiale au 15 janvier 2029. Les prêteurs ont accepté à l'unanimité son maintien, postérieurement à la cession de la branche Cryogénie et au remboursement de l'emprunt obligataire, avec une maturité ramenée au 31 décembre 2026.

Ce crédit renouvelable est d'un montant maximum en principal de 164M€. Son utilisation est libre jusqu'à 70M€ et soumise au-delà au test d'un ratio de levier net trimestriel, respecté au 31 décembre 2025.

Variation par nature des dettes financières

	31.12.25	31.12.24			Détail des autres variations					
			Variation incluse dans le flux de financement	Autres variations	Périmètre	Conversion	Impact revalorisation IFRS 9	Nouveaux engagements de location	Capitalisation des intérêts au TIE	Charge d'intérêts
Obligations Relance	60 000	75 000	(15 000)							
Emprunts auprès des établissements de crédit	150 430	256 035	(111 412)	5 807	3 921	(983)			2 869	
Frais d'émission	(2 681)	(3 719)	(2 295)	3 333	(7)	(17)				3 357
Passifs de location	46 959	56 592	(21 734)	12 100	(2 119)	(2 177)		16 396		
Autres dettes envers les établissements de crédit	3 953	1 954	3 121	(1 122)		(1 122)				
Intérêts courus	3 414	5 967	(27 141)	24 588		(21)			(2 869)	27 478
Instruments dérivés passifs	958	6 054		(5 096)	(218)	(140)	(4 739)			
Comptes créditeurs de banques	469	1 404								
Total passifs financiers	263 501	399 288	(174 461)	39 609	1 577	(4 460)	(4 739)	16 396		30 835

Répartition de la dette par taux (avant opération de couverture)

	31.12.25			31.12.24		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Obligations Relance	60 000		60 000	75 000		75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	45 039	105 391	150 430	71 247	184 788	256 035
Frais d'émission	(2 681)		(2 681)	(3 719)		(3 719)
Passifs de location	46 959		46 959	56 592		56 592
Autres dettes envers les établissements de crédit	467	3 486	3 953	754	1 200	1 954
Intérêts courus	3 414		3 414	5 967		5 967
Total emprunts et dettes financières	153 198	108 877	262 075	205 841	185 988	391 829

Répartition de la dette par taux (après opération de couverture)

	31.12.25			31.12.24		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Obligations Relance	60 000		60 000	75 000		75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	75 805	74 625	150 430	131 983	124 052	256 035
Frais d'émission	(2 681)		(2 681)	(3 719)		(3 719)
Passifs de location	46 959		46 959	56 592		56 592
Autres dettes envers les établissements de crédit	467	3 486	3 953	754	1 200	1 954
Intérêts courus	3 414		3 414	5 967		5 967
Total emprunts et dettes financières	183 964	78 111	262 075	266 577	125 252	391 829

Voir l'information sur les instruments de couverture de taux en note 5.26.

Répartition de la dette par devises

	31.12.25				31.12.24			
	EUR	USD	Autres	Total	EUR	USD	Autres	Total
Obligations Relance	60 000			60 000	75 000			75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	131 223	1 917	17 289	150 430	206 659	13 977	35 399	256 035
Frais d'émission	(2 681)			(2 681)	(3 587)	(132)		(3 719)
Passifs de location	28 672	13 102	5 185	46 959	35 109	13 989	7 494	56 592
Autres dettes envers les établissements de crédit	3 953			3 953	1 954			1 954
Intérêts courus	3 161	143	110	3 414	5 715	143	109	5 967
Total emprunts et dettes financières	224 328	15 162	22 584	262 075	320 850	27 977	43 002	391 829

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont majoritairement dénomminés en euro.

5.25. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres passifs non courants

Le détail des autres passifs non courants est le suivant:

	31.12.25	31.12.24
Dettes envers le personnel	4 242	4 669
Dettes estimées sur compléments de prix	1 000	2 000
Dettes diverses	1 742	890
Produits constatés d'avance	2 177	4 077
Total	9 161	11 636

Autres passifs courants

Le détail des autres passifs courants est le suivant:

	31.12.25	31.12.24
Dettes fiscales et sociales	145 322	157 914
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	1 091	2 098
Dettes diverses	48 838	50 212
Total	195 256	210 224

5.26. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers se fait conformément à la politique de gestion définie par le Président. La responsabilité du recensement et de l'évaluation, ainsi que de la couverture des risques financiers dans le respect de la politique du Groupe, appartient à l'entité opérationnelle concernée.

Afin de gérer ses expositions aux risques de marché, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

À la date d'arrêté, la juste valeur des produits dérivés, sans prise en compte de la décote liée au risque de contrepartie, se répartit de la façon suivante:

	31.12.25		31.12.24	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de change				
Rattachés à une couverture de flux de trésorerie		131		
Instruments dérivés de change				
Rattachés à une couverture de juste valeur	2 602	827	1 602	6 054

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité du Groupe et de chacune de ses Filiales est étroitement et périodiquement appréciée par Fives à l'aide des procédures de reporting financier du Groupe.

L'analyse suivante porte sur les engagements contractuels des dettes financières, incluant notamment les intérêts à payer.

Ces flux de trésorerie prévisionnels sont calculés jusqu'à l'échéance contractuelle des dettes auxquelles ils se rattachent. Les intérêts futurs incorporent l'effet des swaps à taux fixe.

Les flux futurs de trésorerie présentés n'ont pas fait l'objet d'actualisation.

	Valeur bilan	< 1 an	entre 1 et 2 ans	entre 2 et 3 ans	entre 3 et 4 ans	entre 4 et 5 ans	> 5 ans
Instruments financiers non dérivés							
Obligation Relance	60 000						60 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	154 383	96 292	22 916	16 675	8 964	8 535	1 001
Passifs de location	46 959	14 818	11 576	4 887	2 015	1 118	12 545
Total dettes brutes à long terme	261 342	111 110	34 492	21 562	10 979	9 653	73 546
Frais d'émission	(2 681)	(1 536)	(259)	(260)	(271)	(283)	(72)
Total dettes à long terme	258 661	109 574	34 233	21 302	10 708	9 370	73 474
Intérêts sur dettes à long terme		7 959	6 407	5 663	5 124	4 807	4 568

Cette analyse exclut les actifs financiers et notamment les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie et de créances clients qui s'élèvent respectivement à 270,4M€ et 425M€ au 31 décembre 2025.

Il est rappelé que, à la suite du refinancement d'avril 2024, le Groupe dispose d'un contrat de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 164M€, souscrit par les banques relationnelles du Groupe, pouvant faire l'objet de tirages à toutes fins par Nova Alexandre III et sa Filiale indirecte Fives, maintenu avec l'accord des banques prêteuses jusqu'au 31 décembre 2026 à la suite du remboursement anticipé intégral de l'emprunt obligataire senior de Nova Alexandre III. Son utilisation est libre jusqu'à 70M€ et soumise, au-delà, au respect d'un ratio de levier net ajusté trimestriel respecté au 31 décembre 2025. Le solde tiré de 14,3M€ au 31 décembre 2025 est classé dans la part inférieure à 1 an, à l'identique de l'utilisation des diverses facilités court terme (Canada, Italie).

Le Groupe a exercé en avril 2021 l'option de prorogation du Prêt Garanti par l'Etat («PGE») de 200M€ pour cinq années supplémentaires, jusqu'en 2026. Le prêt est remboursable par annuité constante sur la durée de la période de prorogation, le quatrième et avant-dernier remboursement ayant eu lieu en juillet 2025.

L'emprunt de 40M€ mis en place à la fin de 2025 pour le refinancement partiel de l'acquisition de la société Pietro Carnaghi s'amortit linéairement sur une durée de 5 ans.

Risque de taux d'intérêt

Le prêt consenti par la BEI en 2018 pour un total de 80M€ et les «Obligations Relance» souscrites en 2023 pour un total de 75M€ ont été souscrits à taux fixe.

Le Prêt Garanti par l'Etat («PGE») de 200M€ souscrit chez Fives en 2020 l'a été à hauteur de 40M€ à taux fixe.

La très grande majorité de la part résiduelle à taux variable (taux de référence euribor 3 mois) a été swappée à taux fixe en septembre 2024, pour effet à compter du 2 octobre 2024 jusqu'à l'échéance finale de juillet 2026.

L'emprunt de 40M€ souscrit en Italie à taux variable comporte un engagement contractuel de couverture à taux fixe pour un minimum de 50% et une durée de 3 ans, à mettre en place en 2026.

Compte tenu de la trésorerie disponible, nous considérons que le Groupe n'est pas matériellement exposé au risque de taux sur l'année 2026.

Risque de change

Dettes financières en devises

Le Groupe a historiquement majoritairement financé en euro, sa monnaie de référence, l'acquisition de sociétés aux États-Unis. Les décaissements ainsi occasionnés ont été refinancés par la mise en place de prêts descendants à long terme, libellés en USD, vers les sociétés opérationnelles acquises ou la holding du Groupe aux US.

Depuis août 2024, la dette court terme de la holding du Groupe aux États-Unis a été restructurée en deux prêts long terme, le premier de 45M\$ à intérêts capitalisables à échéance 15 janvier 2034 et le deuxième de 65M\$ amortissable à échéance 15 janvier 2029.

Le nominal exposé au risque de change sur ces prêts intragroupe libellés en USD émis par la France s'élevait à 101,7M\$ au 31 décembre 2025, contre 112,7M\$ au 31 décembre 2024.

Risque de change opérationnel

Le Groupe est principalement exposé au risque de change via des positions nettes créées par la négociation de contrats à l'export dans une devise différente de la devise fonctionnelle de la société contractante.

Les principaux couples de devises de risque sont l'EUR/USD, le USD/CAD, le JPY/EUR et le CNY/EUR.

Le Groupe s'efforce par contrat de limiter l'exposition de sa marge opérationnelle au risque de change en positionnant des achats dans la ou les devises de vente, afin de bénéficier d'une couverture naturelle.

Les risques de change résiduels nets sont couverts dès leur naissance essentiellement par le biais de contrats de change à terme et/ ou la mise en place de polices Bpifrance Assurance, Change (filiales françaises).

Analyse de sensibilité au risque de change

Cette analyse exclut les impacts liés à la conversion des états financiers de chaque entité du Groupe dans la monnaie de présentation de celui-ci (euro).

Exposition au 31 décembre 2025, prêts USD, nominal et intérêts prévisionnels 2026

Le nominal des prêts d'acquisition libellés en USD, s'élève à 101,7M\$ au 31 décembre 2025 ; le produit prévisionnel d'intérêts 2026 à 5,5M\$. Aucune opération de couverture n'était en place au 31 décembre 2025.

L'exposition nette ressort ainsi à 107,2M\$ ou 91,2M€ après conversion au cours de clôture de l'exercice.

La sensibilité de cette exposition en devises à une variation de 10 cents du cours de change EUR/USD serait la suivante en 2026 :

	TC-10c	TC	TC+10c
Prêts USD			
<i>Cours de clôture</i>	1,075	1,175	1,275
Créance nette après couverture	99,7	91,2	84,1
Total impact résultat 2026	8,5		(7,2)

Exposition nette au 31 décembre 2025, prêts USD, cash-flows prévisionnels 2026

Les cash-flows attendus en 2026 au titre des prêts intra-groupe libellés en USD (échéances d'intérêts et capital), en considérant un respect des échéanciers contractuels en place, s'élèvent à 12,4M\$, soit une exposition cash sur les flux de trésorerie prévisionnels en USD en 2026 de 10,5M€ après conversion au cours de clôture de l'exercice.

Contrats commerciaux

Le risque de change sur les contrats commerciaux est généralement couvert par des instruments de marché, éligibles à la comptabilité de couverture en juste valeur. Les éléments financiers relatifs aux contrats commerciaux faisant l'objet d'une couverture contre le risque de change sont valorisés au taux spot couvert.

Les sociétés mesurent régulièrement l'efficacité de leurs couvertures de change au regard de l'évolution des sous-jacents couverts.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière, consécutif au non-respect par un tiers de son engagement d'honorer une dette. Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement au travers des créances clients) et de ses activités financières au travers des dépôts, des contrats de couverture de change et des autres instruments financiers contractés avec des banques et des institutions financières. Le Groupe encadre étroitement le risque de contrepartie bancaire.

Risque lié aux créances commerciales

Le Groupe considère que le risque d'une défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière et son résultat, est limité. En effet, le Groupe mène une gestion attentive du risque de crédit sur ses créances commerciales, détaillée en note 5.18.

Risque lié aux autres actifs financiers

Les transactions du Groupe sur les produits dérivés ont pour seul objet de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux d'intérêt naissant de ses activités normales ; elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier plan.

Risque lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont intégralement déposés auprès des banques commerciales de premier rang finançant l'activité du Groupe.

5.27. VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les méthodes retenues sont décrites dans les principes comptables. Le Groupe n'a pas identifié de différences significatives entre la valeur comptable et la valeur de marché des différents actifs et passifs financiers du bilan, quelle que soit leur catégorie ou leur niveau de juste valeur.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des deux modes de valorisation utilisés (prix cotés et techniques de valorisation):

- catégorie de niveau 1: instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2: instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables ;
- catégorie de niveau 3: instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

Les actifs financiers disponibles à la vente et OPCVM monétaires rentrent dans la catégorie de niveau 1 et les instruments dérivés de change et de taux rentrent dans la catégorie de niveau 2. Les passifs liés aux acquisitions (dettes de complément de prix et engagements de rachat) rentrent dans la catégorie de niveau 3.

5.28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Avals, cautions et autres

	31.12.25	31.12.24
Engagements donnés	279 684	297 892
Engagements reçus	35 889	35 748

Les avals, cautions et autres ci-dessus correspondent aux engagements donnés ou reçus dans le cadre du financement des affaires en cours d'exécution et des garanties de bonne fin données sur les contrats.

Nantissements

Le nantissement de la totalité de leurs compte-titres consenti initialement inter alias par Nova Alexandre III et Novafives au profit des prêteurs obligataires et des prêteurs du contrat de crédit renouvelable (RCF) est maintenu pour ces derniers après le remboursement en intégralité de l'emprunt obligataire 2024-2029 intervenu en juillet 2025, à la sûreté et en garantie des obligations de Nova Alexandre III et de Fives en qualité d'emprunteurs au titre du contrat de crédit renouvelable en date du 29 avril 2024 venant désormais à maturité le 31 décembre 2026.

5.29. PARTIES LIÉES

Les parties liées sont principalement:

- les actionnaires de Fives ;
- les entreprises associées ;
- les entités contrôlées non consolidées du fait de leur très faible importance.

Aucune transaction significative autre que celles décrites dans la présente annexe n'a été réalisée avec les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants

En 2025, les rémunérations globales directes et indirectes perçues de Fives ou de ses Filiales par le Président et les membres du comité de Direction Générale, soit 6 personnes au total, se sont élevées à 4157k€.

5.30. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes de Fives et de ses Filiales figurant dans les comptes consolidés des périodes arrêtées au 31 décembre 2025 et 2024 s'élève respectivement à :

	2025			2024		
	Audit légal	Autres missions	Total	Audit légal	Autres missions	Total
Deloitte	793	104	898	901	126	1 027
Ernst & Young	614	77	691	622	49	670
Autres	1 235		1 235	887		887
Total	2 642	181	2 824	2 410	175	2 584

5.31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 1^{er} janvier 2026, Fives a absorbé son associé la société Novafives dans le cadre d'une fusion inversée. L'associé unique de Fives est désormais la société Nova Alexandre III.

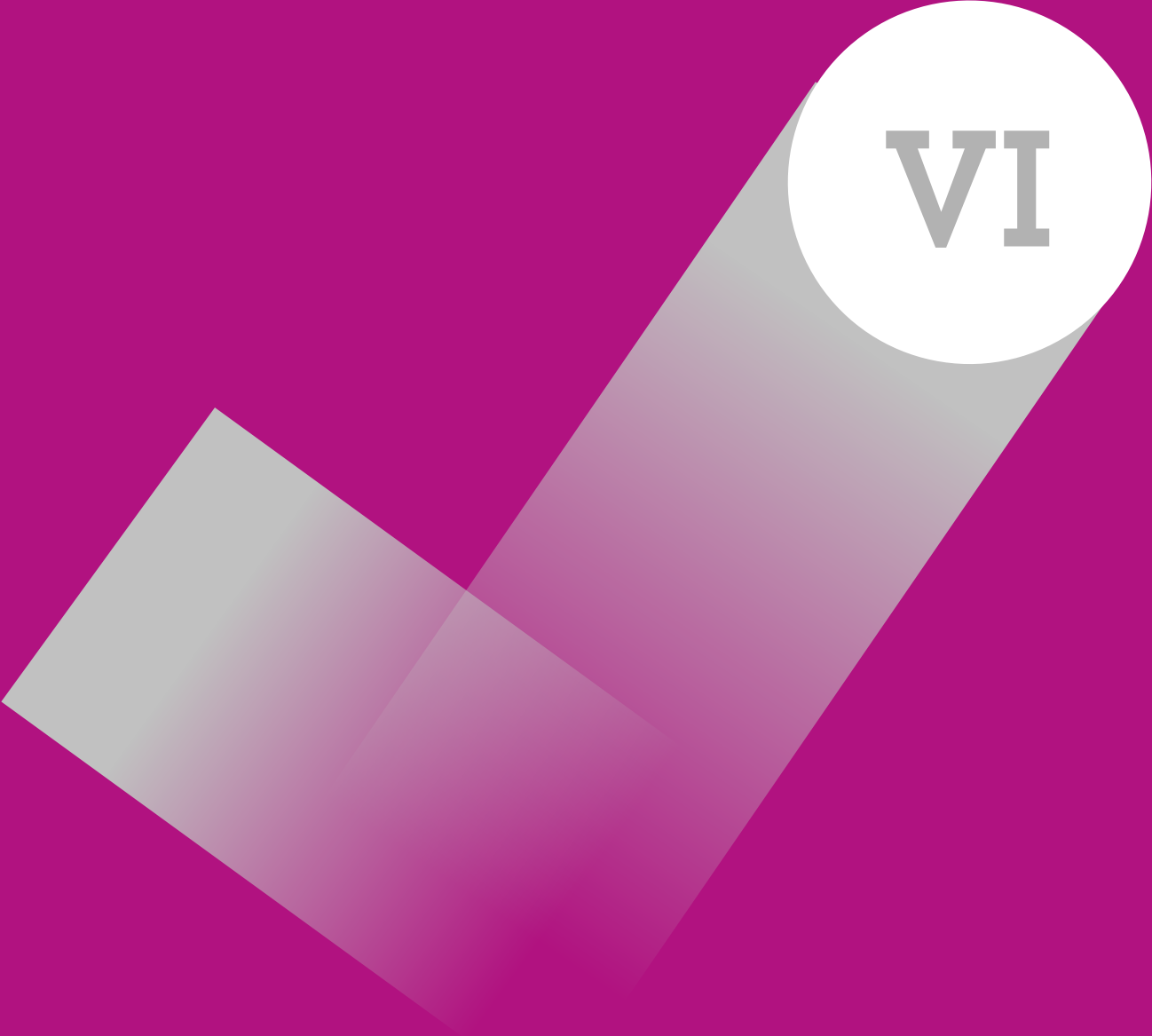
5.32. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sociétés consolidées	Localisation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
HOLDINGS ET FILIALES NON AFFECTÉES AUX SECTEURS OPÉRATIONNELS				
Fives *	Paris, France	IG	Société Mère	
FI 2006 *	Paris, France	IG	100.00	100.00
FI2011 *	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives UK Holding Ltd.	Royaume-Uni	IG	100.00	100.00
Fives Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Italy S.r.l.	Italie	IG	100.00	100.00
Fives Engineering (Shanghai) Co., Ltd.	Chine	IG	100.00	100.00
Shanghai Fives Automation & Processing Equipment Co., Ltd.	Chine	IG	100.00	100.00
Fives Japan KK	Japon	IG	100.00	100.00
Eiffel RE	Luxembourg	IG	100.00	100.00
Fives Maintenance *	Montévrain, France	IG	100.00	100.00
Fives Cortx *	Vénissieux, France	IG	100.00	100.00
Fives Nordon *	Nancy, France	IG	100.00	100.00
Fives Nordon ACPP *	La Hague, France	IG	100.00	100.00
Fives Real Estate *	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives Real Estate II*	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Nancy	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Héricourt	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Val d'Europe	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Ronchin	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Le Bignon	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Capdenac	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Mios	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Lorient	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Plœmeur	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Martillac	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Technopole du Château Gombert	Paris, France	IG	100.00	100.00
SMART AUTOMATION SOLUTIONS				
Fives Intralogistics SAS *	Chasse-sur-Rhône, France	IG	100.00	100.00
Fives Syleps *	Lorient, France	IG	100.00	100.00
Fives Xcella*	Larmor-Plage, France	IG	100.00	100.00
Fives Conveying *	Montévrain, France	IG	100.00	100.00
Fives Conveying Iberica	Espagne	IG	100.00	100.00
Fives Cinetic *	Héricourt, France	IG	100.00	100.00
Fives Intralogistics S.P.A.	Italie	IG	100.00	100.00
Fives Intralogistics Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Cinetic Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives DyAG Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Cinetic Mexico SA de CV	Mexique	IG	100.00	100.00
Fives Intralogistics K.K.	Japon	IG	100.00	100.00
Fives Filling & Sealing *	Le Bignon, France	IG	100.00	100.00
Fives Filling & Sealing K.K.	Japon	IG	100.00	100.00
HIGH PRECISION MACHINES				
Fives AddUp*	Cébézat, France	IG	100.00	100.00
Fives Landis Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Grinding Mexico SAPI de CV	Mexique	IG	100.00	100.00
Fives Machining Systems Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Lund LLC	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Liné Machines Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
4192567 Canada Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
Sogelire Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
Pietro Carnaghi Spa	Italie	IG	100.00	100.00
Pietro Carnaghi USA Inc	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Landis Limited	Royaume-Uni	IG	100.00	100.00

Sociétés consolidées	Localisation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Fives Landis GmbH	Allemagne	IG	100.00	100.00
Fives Giustina S.r.l.	Italie	IG	100.00	100.00
Fives Machining *	Capdenac-Gare, France	IG	100.00	100.00
Fives Daisho Seiki K.K.	Japon	IG	100.00	100.00
Daisho Seiki Korea Co., Ltd.	Corée du Sud	IG	85.46	85.46
Daisho Seiki American Corporation	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Machining Systems Korea Inc.	Corée du Sud	IG	100.00	100.00
Fives Giddings & Lewis, LLC	États-Unis	IG	100.00	100.00
PROCESS INDUSTRIES				
Fives FCB *	Villeneuve d'Ascq, France	IG	100.00	100.00
Fives FCB Sénégal	Sénégal	IG	100.00	100.00
Fives FCB Services Mexico S de rl de C.V.	Mexique	IG	99.90	99.90
Fives Pillard	Marseille, France	IG	85.20	85.20
Fives Pillard España S.A.U.	Espagne	IG	100.00	100.00
Fives Pillard Deutschland GmbH	Allemagne	MEE	47.50	40.06
Fives Combustion Systems Private Ltd.	Inde	IG	100.00	100.00
Fives Prosim*	Labège, France	IG	100.00	100.00
Fives Cail KCP Ltd.	Inde	MEE	40.00	40.00
Fives North American Combustion France SAS*	Marseille, France	IG	100.00	100.00
Fives North American Combustion Netherlands BV	Pays-Bas	IG	100.00	100.00
Fives North American Combustion Spain S.L.	Espagne	IG	100.00	100.00
Fives North American Combustion Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives North American Combustion Canada Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
North American Construction Services Ltd.	États-Unis	IG	100.00	100.00
NAMCO Constructions Services Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Itas S.P.A.	Italie	IG	100.00	100.00
Fives Bronx, Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Bronx Ltd.	Royaume-Uni	IG	100.00	100.00
Fives OTO S.P.A.	Italie	IG	100.00	100.00
F.L. Métal *	Lezennes, France	IG	100.00	100.00
Fives DMS *	Lezennes, France	IG	100.00	100.00
Fives ST Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Steel America Inc	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Steel Spain SA	Espagne	IG	100.00	100.00
Fives Keods *	Maisons-Alfort, France	IG	100.00	100.00
Fives Stein *	Maisons-Alfort, France	IG	100.00	100.00
Fives Celes *	Lautenbach, France	IG	100.00	100.00
Fives Stein India Projects Private Ltd.	Inde	IG	100.00	100.00
Fives Stein Metallurgical Technology (Shanghai) Co., Ltd.	Chine	IG	100.00	100.00
Fives Stein Ltd.	Royaume-Uni	IG	100.00	100.00
Fives India Engineering & Projects Private Ltd.	Inde	IG	100.00	100.00
Fives Solios *	Givors, France	IG	100.00	100.00
PSA 2000 *	Givors, France	IG	100.00	100.00
Fives Arabia Co. Ltd	Arabie Saoudite	IG	100.00	100.00
Fives Services Gulf W.L.L.	Bahreïn	IG	100.00	100.00
Fives Solios Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Solios Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
Fives Services Southern Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	IG	100.00	100.00
Fives Services Mzansi (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	IG	100.00	100.00
Fives ECL *	Ronchin, France	IG	100.00	100.00
Fives Services Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
Fives Services Gulf DMCC	Émirats Arabes Unis	IG	100.00	100.00
Fives Services Australia PTY Ltd.	Australie	IG	100.00	100.00

* Sociétés incluses dans le périmètre de l'intégration fiscale Nova Orsay

IG: sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale et MEE: sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence



VI

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2025

DELOITTE & ASSOCIÉS
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
SAS au capital de 2 201 424 €
572 028 041 R.C.S. Nanterre
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Tour First - TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

Au Président,

Opinion

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Fives et dans le cadre de votre demande, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de la société Fives comprenant l'état de situation financière, ainsi que l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie, ainsi que les notes aux comptes consolidés contenant les informations pertinentes sur les méthodes comptables, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

À notre avis, les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière au 31 décembre 2025 ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice écoulé.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes consolidés, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre audit des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à ces normes et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une opinion avec réserve ou une opinion défavorable ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris - La Défense, le 27 mars 2026

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Sébastien Pleyner

Sébastien Vouaux



VII

TEXTE DES
RÉSOLUTIONS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 8 AVRIL 2026

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, et
- des comptes annuels,

approuve les comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un bénéfice de 635273 097,44€.

L'Associé Unique approuve également le montant global de certaines charges non déductibles fiscalement s'élevant à 100 245€ ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 25 061€.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 635273 097,44€ au poste report à nouveau ce qui aura pour effet d'en porter le montant à 837573 914,69€.

L'Associé Unique constate qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, et
- des comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un résultat net part du Groupe de 476 507k€.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve les conventions entrant dans le champ des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Président.

SIXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide, conformément à l'article 16.1 des statuts de la Société, de renouveler pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions des associés qui statueront sur les comptes de l'exercice 2028, le mandat de membre du Comité de Surveillance de Monsieur Alain CIANCHINI.

Fives

S.A.S. au capital de 74 260 000 €

Siège social: 3 rue Drouot, 75009 Paris

542 023 841 R.C.S. PARIS – APE 7010Z

Téléphone: +33 (0)1 45 23 75 75 - Fax: +33 (0)1 45 23 75 71

E-mail: contact@fivesgroup.com

www.fivesgroup.com

Édité par la Direction Financière de Fives

Créé par Le Square: +33 (0)1 45 06 56 44

Photographies: Fives, Le Square

Copyright © 2026 - Fives - Tous droits réservés



fives

Industry can do it